



Rapport d'activité 2022

Service de prévention spécialisée Villiers-le-Bel

6 avenue du 8 mai 1945 – 95400 Villiers-le-Bel Tél : 01.34.29.77.84 imaj.villierslebel@imaj95.fr

Table des matières

Glossaire	3
Introduction	4
I. Moyens humains, logistiques et organisation.....	6
1.1 Composition de l'équipe éducative en 2022	6
1.2 Présentation du mode d'organisation du travail	6
II. Les modes d'intervention :	7
2.1 Contexte territorial, Présence sociale et travail de rue	7
2.2 L'accueil au Local	9
2.3 L'accompagnement individuel et personnalisé.	9
2.4 Actions éducatives collectives	10
III. Le Public	14
3.1 Jeunes connus.....	15
3.2 Jeunes en accroche	15
3.3 Jeunes accompagnés	15
3.4 Données statistiques :	16
3.5 Analyse des éléments statistiques :	18
IV Accompagnement et actions auprès des 11/15 :	21
4.1 Demandes et Démarches.....	21
4.2 Évolution des situations des 11/15 ans	22
4.3 Zoom situation :	23
4.4 Partenariat avec les établissements scolaires	23
4.5 Passerelle CM2.....	25
V. Accompagnement et actions auprès des 16/25	26
5.1 Demandes et démarches	26
5.2 Evolution des situations des 16/25 (difficultés, besoins)	27
zoom situation : Adam, 20 ans.	28
Zoom sur un chantier éducatif : nettoyage de parties communes avec CDC Habitat	29
VI. Actions en faveur de l'égalité femmes-hommes	29
Zoom : Deux projets artistiques sur l'égalité	31
VII. Utilisation des réseaux sociaux	32
7.1 Cadre d'utilisation :	32
7.2 Utilisation et constats :	32
VIII Partenariats et participation au développement social local.	33
8.1 Tableau des partenariats	33
8.2 Articulation avec les dispositifs IMAJ (EDI / AEA / ACI)	34
8.3 Partenariats actifs en 2022	35
ANNEXES	37

Glossaire

ACI	Atelier et chantier d'insertion
AEA	Auto-école Associative
AED	Aide éducative à domicile (administrative)
AEMO	Action Éducative en Milieu Ouvert (judiciaire)
AFPA	Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
ASSR	Attestation scolaire de sécurité routière
BAFA	Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
BSR	Brevet de sécurité routière
CAF	Caisse d'allocations familiales
CAPV	Communauté d'agglomération Plaine Vallée – Forêt de Montmorency
CARPF	Communauté d'agglomération Roissy Pays de France
CCAS	Centre communal d'action sociale
CCHVO	Communauté de communes du Haut Val d'Oise
CCP	Certificat de compétence professionnelle
CCPD	Conseil communal de prévention de la délinquance
CESCE	Comité d'éducation à la santé et la citoyenneté et à l'environnement
CFA	Centre de formation d'apprentis
CHRS	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
CIO	Centre d'information et d'orientation
CLAS	Contrat local d'accompagnement à la scolarité
CLS	Contrat local de santé
CLSPD	Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance
CMP	Centre médico-psychologique
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie
CODES	Comité Départemental d'Éducation pour la Santé
DDETS	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
E2C	École de la 2e Chance
EDI	Espace de Dynamique d'Insertion
EPIDE	Établissement pour l'insertion dans l'emploi
ETTI	Entreprise de travail temporaire d'insertion
IMAJ	Initiatives Multiples d'Actions Auprès des Jeunes
FSE	Fonds social européen
GAP	Groupe d'analyse des pratiques
GUP	Gestion Urbaine de Proximité
PLIE	Plan local pour l'insertion et l'emploi
PMI	Protection maternelle et infantile
PRE	Programme de réussite éducative
PRIJ	Plan régional d'insertion pour la jeunesse
PJJ	Protection judiciaire de la jeunesse
QPV	Quartier prioritaire de la politique de la ville
SIAO	Service intégré d'accueil et d'orientation
SPIP	Service pénitentiaire d'insertion et de probation
SSD	Service social départemental
VVV	Ville Vie Vacances

Introduction

Nous sommes heureux de vous présenter les rapports d'activité de nos services de prévention spécialisée pour l'année 2022. Depuis quarante ans, notre association accompagne, par son activité de prévention spécialisée, les jeunes en situation de vulnérabilité dans leur parcours de vie.

L'année 2022 a été marquée par de nombreux défis pour les services de prévention spécialisée.

Comme l'ensemble du secteur social, nous souffrons d'une crise de recrutement sans précédent. Malgré l'implication des équipes, ce contexte de postes vacants a pu limiter, pour certains services, les possibilités d'action.

La levée totale des contraintes sanitaires nous a cependant permis d'approcher plus facilement notre public sur l'année 2022 et de proposer de nombreuses actions collectives et séjours. Cette crise sanitaire a néanmoins eu pour conséquence l'apparition de nouvelles formes de fragilisation des parcours de vie des jeunes, un impact sur leur santé mentale, leur scolarisation et leur insertion sociale.

Au cours de l'année 2022, nos services de prévention spécialisée ont poursuivi leur engagement auprès des jeunes, en adaptant leurs actions et en renforçant la collaboration avec les partenaires locaux.

Nous avons aussi travaillé à l'amélioration de nos pratiques professionnelles :

- Nos actions de promotion de l'égalité femme/ homme, engagées depuis 2020 et financées par le Conseil départemental du Val d'Oise, se sont en effet poursuivies dans un objectif de renforcement des compétences en matière de promotion de l'égalité garçons/filles.
- Après avoir travaillé en 2020 à la définition d'un cadre commun, les équipes sont à présent pleinement engagées dans l'utilisation des réseaux sociaux comme vecteur éducatif et développent des outils d'accompagnement et de sensibilisation innovants.

L'association s'est également engagée dans l'évaluation externe des services de prévention spécialisée, une obligation promue par la loi 2002-2 dans une volonté d'amélioration continue de la qualité des réponses apportées aux usagers.

Nous nous félicitons de ce rapport final d'évaluation qui souligne un fonctionnement institutionnel structuré et de qualité ainsi qu'une mise en œuvre efficace des missions confiées à l'association. Il fait état d'un cadre d'accompagnement soutenant avec des actions d'aller vers, de présence sociale, d'accompagnement individuels et collectifs, de proposition de projets qui touchent un vaste public.

Dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de notre intervention, l'association sera bien entendu attentive à la mise en œuvre des préconisations de ce rapport d'évaluation, en particulier dans la poursuite d'une stratégie de rajeunissement du public.

En fin d'année 2022 (le 25 novembre), le Conseil Départemental du Val d'Oise réuni en assemblée départementale a voté la fin de l'intervention en prévention spécialisée sur les territoires de Domont et Montmorency au 31/12/2022, au regard de la moindre fragilité socio-économique de ces villes par rapport à d'autres communes du val d'Oise.

Le présent rapport d'activité a pour objectif de présenter les actions menées par nos services au cours de l'année écoulée. Il témoigne de notre engagement en faveur de la prévention spécialisée et de

l'accompagnement des jeunes en difficulté, et s'adresse à nos partenaires, nos financeurs, nos membres et toute personne intéressée par notre action. Afin de répondre au mieux aux besoins du territoire, nous souhaitons que ce rapport puisse être un support à des échanges avec nos partenaires financeurs et avec les municipalités auprès desquelles nous intervenons.

I. Moyens humains, logistiques et organisation

1.1 Composition de l'équipe éducative en 2022

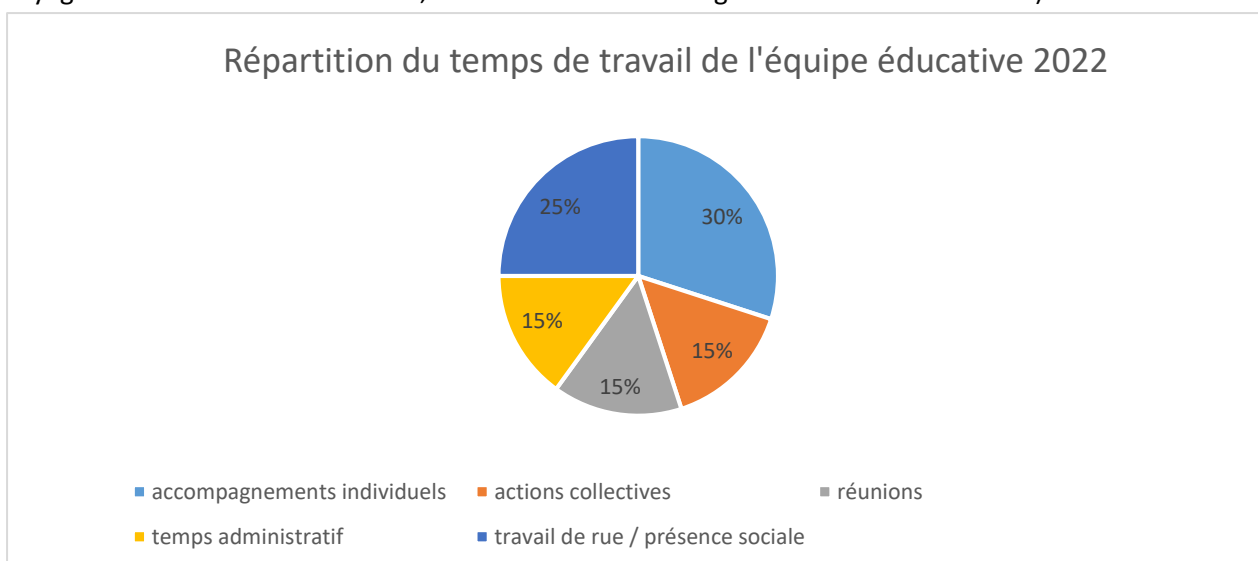
L'équipe de prévention spécialisée de Villiers-le-Bel se compose de 7 postes éducatifs à temps plein et d'un poste supplémentaire dans le cadre du PRIJ. Une intervenante scolaire intervient également sur le territoire avec le dispositif des collégiens exclus. Un chef de service encadre l'activité de l'équipe.

Après plusieurs années de stabilité, le service de prévention spécialisée de Villiers-le-Bel a dû faire face au départ de plusieurs éducateurs au cours des années 2021 et 2022. Dans un contexte de tension des effectifs dans l'ensemble du secteur social, il n'a pas été possible de compléter entièrement l'équipe éducative. Cette situation a fortement impacté les possibilités d'action et d'accompagnement. Le service a ainsi bénéficié en 2022 des personnels suivants :

- 1 Chef de service : Maxime CARTIER, en arrêt au cours de l'année 2022
- Mathieu LIEURE, qui était jusqu'alors éducateur spécialisé au sein du service, assure l'intérim sur la fonction de Chef de service depuis le 14 mars 2022.
- 4 Éducateurs spécialisés :
 - Sarah HELLOU – éducatrice spécialisée
 - Loïc Niang a rejoint l'équipe depuis le 1^{er} janvier 2022.
 - Isahora CAILLET – éducatrice spécialisée, a quitté son poste le 27 mai 2022.
 - Justine Vasseur – éducatrice spécialisée a quitté son poste le 10 juin 2022.
 - Henda Habibeche, animatrice du dispositif des collégiens exclus, de janvier à juin 2022.
 - 4 postes d'éducateurs restent à pourvoir
- Une stagiaire éducatrice spécialisée, Alicia Bach est actuellement accueillie en stage long du 10/10/2022 au 17/03/2023.

1.2 Présentation du mode d'organisation du travail

De manière générale et afin d'adapter leur présence au public visé, les éducateurs interviennent de manière quotidienne entre 10h et 19h. L'équipe peut être amenée à intervenir en soirée et en week-end, soit de façon prévisible (activités sportives, manifestations diverses, événements particuliers, entretien individuel) ou en réponse à une situation particulière (situation de protection de l'enfance, étayage d'une situation de détresse, difficultés et tensions significatives sur le territoire).



Analyse des pratiques

Les équipes éducatives assistent à un atelier *analyse des pratiques*. Chaque équipe dispose ainsi d'un temps dédié permettant une démarche réflexive sur ses pratiques. De janvier à juin, l'atelier a été animé par un sociologue, mettant ainsi l'accent sur les logiques de groupe et sur l'appréhension des territoires. Pour répondre aux attentes des équipes concernant les étayages cliniques et suite aux préconisations de l'évaluation externe, nous avons mis en place dès octobre 2022 des séances d'*analyse des pratiques*, conduites par une psychologue clinicienne.

Démarche d'évaluation externe

Les services de Prévention spécialisée de l'association ont réalisé en 2022 une évaluation externe. L'évaluation externe est une obligation qui s'inscrit dans une volonté d'amélioration continue de la qualité des réponses apportées aux usagers de l'action sociale et médico-sociale, promue par la loi 2002-2. L'ensemble des équipes éducatives, l'équipe de direction et l'équipe administrative se sont impliquées dans ce travail. Le public et les partenaires ont également été associés à cette démarche. En effet, une vingtaine de jeunes et une mère de famille ont été rencontrées par l'évaluateur externe et ont pu témoigner de leur expérience. Des entretiens téléphoniques ont par ailleurs été menés avec nos principaux partenaires.

L'évaluation porte sur les moyens de l'établissement, la personnalisation de l'accompagnement, l'offre de service, la parole des usagers et les partenariats.

Le rapport final d'évaluation souligne un fonctionnement institutionnel structuré et de qualité ainsi qu'une mise en œuvre efficace des missions confiées à l'association. Il fait état d'un cadre d'accompagnement soutenant avec des actions d'aller vers, de présence sociale, d'accompagnements individuels et collectifs et de proposition de projets qui touchent un vaste public. Notre dynamique d'évolution permanente et notre implantation globale sur les territoires d'intervention sont également mises en avant.

Les usagers ont pu témoigner de la capacité des professionnels à construire une alliance éducative de soutien à l'estime de soi et d'accompagnement qui peut s'étendre sur plusieurs années. Les partenaires, quant à eux, témoignent de la capacité de l'établissement à établir avec eux une continuité institutionnelle et des relations de production au fil des années.

Les équipes du pôle Prévention spécialisée d'IMAJ sont pourvues d'un fort sentiment d'appartenance institutionnelle, sont bien structurées et disposent d'un bon niveau de qualification et ce, malgré le renouvellement du personnel, qui constitue une des principales difficultés rencontrées.

Dans une démarche d'amélioration continue, l'association sera bien entendu attentive à la mise en œuvre des préconisations édictées par ce rapport d'évaluation, en particulier dans la poursuite d'une stratégie de rajeunissement du public qui se met en place progressivement et n'a pas encore produit les effets escomptés.

II. Les modes d'intervention :

2.1 Contexte territorial, Présence sociale et travail de rue

Créer des occasions d'établir de nouvelles relations de confiance avec les jeunes est un des objectifs de la Prévention spécialisée. Cette démarche repose sur une dynamique « d'aller vers » les jeunes se trouvant à la marge des institutions ; vers ceux qui peuvent se montrer les moins facilement accessibles.

Ainsi, les éducateurs/trices sont présents, régulièrement, dans l'espace public. Ils fréquentent les lieux propices aux contacts pour connaître et se faire connaître des jeunes et de la population du secteur.

Le travail de rue trouve également une large part de sa pertinence dans sa fonction de présence sociale. Cette modalité d'intervention permet d'observer le territoire, son ambiance, les déplacements et les habitudes des jeunes, les liens de solidarité et les tensions entre groupes, etc. Il permet également d'être en contact régulier et relativement informel avec les partenaires de terrain, les habitants, etc.

Ainsi repérés, les éducateurs de rue tissent des relations avec les jeunes, mais aussi avec ceux qui, dans le quartier, ont une place importante comme les parents des jeunes, les commerçants, des habitants influents et d'autres protagonistes de la vie du secteur.

Contexte territorial :

Après une année 2021 marquée par des restrictions qui ont impacté notre activité, l'année 2022 est celle d'un retour à un quotidien de travail plus habituel. En effet, les accueils collectifs et les passages spontanés de jeunes (seul ou à plusieurs) ont retrouvé une place dans le quotidien de l'équipe éducative.

La rénovation urbaine se poursuit à Villiers-le-Bel et concerne notamment les quartiers du DLM et du Puits la Marlière. Cette rénovation contribue à améliorer le cadre de vie des habitants mais n'est pas sans impact sur leur quotidien. Au DLM en effet, l'année a été marquée par différents incidents entre certains jeunes et la police mais aussi entre certains jeunes, le bailleur CDC Habitat et la société GCC en charge de la rénovation urbaine. En effet, après plusieurs menaces à l'encontre d'ouvriers et d'agents de sécurité, le chantier a été mis à l'arrêt complet pendant plusieurs semaines. Le porche de la place de la traverse a été muré. Cette fermeture a entraîné une modification de la circulation et des habitudes de passage des habitants. Elle a également généré de l'incompréhension et un sentiment de colère chez des jeunes habitués à occuper cet espace. Nous avons, à de nombreuses reprises, ciblé le DLM et la place de la traverse en travail de rue afin de maintenir et de renforcer le lien avec des groupes de jeunes, dont certains sont accompagnés par notre service. L'équipe éducative a été plusieurs fois, lors de moments de travail de rue, témoin de contrôles de police tendus avec des groupes de jeunes. Les éducateurs/trices ont œuvré pour apaiser les situations afin qu'il n'y ait pas de débordements.

Dans ce quartier, nous participons depuis novembre 2021, de manière bi-mensuelle à une permanence « les mardis de l'insertion » qui se tient dans les locaux de l'annexe du centre socio-culturel Salvador Allende avec la mission locale, un animateur 16-25 ans, la clinique juridique. L'objectif de cette permanence est de rapprocher les jeunes éloignés des structures et dispositifs d'insertion, des professionnels présents hors des murs, afin que les jeunes puissent prendre ou reprendre contact avec ces professionnels pour ensuite enclencher des accompagnements au sein des structures.

Le quartier du DLM concentre les endroits dans lesquels nous rencontrons le plus de jeunes en travail de rue et dont la présence nous semble plus visible et régulière. Dans les autres quartiers, que ce soit à la Cerisaie, aux Carreaux ou au Puits la Marlière, la présence de groupe est plus aléatoire et nous semble un peu moins marquée. A la Cerisaie, en mai 2022, une interpellation de plusieurs jeunes, dans le cadre d'une intervention policière lors d'un rodéo urbain, a généré des tensions importantes sur le quartier.

Lors du jugement, en juin, au Tribunal de Grande Instance de Pontoise, deux éducateur/trices de l'équipe étaient présents afin d'assurer une présence sociale, de dialoguer avec des jeunes du quartier, d'accueillir la parole et de participer à circonscrire la colère. Cette présence a permis de renforcer notre légitimité au sein du quartier et de renforcer des accompagnements individuels. Des jeunes que nous ne connaissions pas encore, ont pu formuler des demandes.

Le public 16-20 ans, est le plus représenté sur l'espace public. Les plus jeunes utilisent davantage les structures sportives ou les espaces ludiques pour se retrouver.

Pour l'année 2023, nous continuerons notre présence sociale lors des « mardis de l'insertion » dans le quartier du DLM et notre présence au sein du centre socio culturel Boris Vian (quartier des Carreaux)

où une permanence avec un animateur devrait se mettre en place afin d'apporter un maillage partenarial pour répondre à des sollicitations de jeunes.

Afin de répondre au nouveau cahier des charges de la prévention spécialisée, nous sommes en réflexion pour que de nouvelles stratégies et de nouvelles actions émergent en 2023 en direction du public collégien. Ces nouvelles actions devront nous permettre de capter ce public de manière plus importante et de mener des accompagnements individuels et/ou collectifs en direction de ce public 11-15 ans en lien avec les établissements scolaires et les familles.

2.2 L'accueil au Local

Le local est un outil éducatif important dans l'accompagnement de notre public. Que ce soit de manière individuelle ou collective, il a donc été pensé par l'équipe comme un outil de travail du quotidien : accueillant, rassurant, modulable, favorisant la mise au travail des jeunes autour de leur situation individuelle mais aussi leur socialisation. C'est dans cette optique que l'année 2022 a été une année de transformation de notre local.

Des travaux ont été réalisés par l'Atelier Chantier d'Insertion bâtiment de l'association IMAJ. Ces travaux souhaités par l'équipe, ont permis de créer un espace de travail modulable qui peut servir de salle d'entretien et qui peut également être utilisé de manière autonome par des jeunes sous la forme d'une mise à disposition d'un espace informatique (recherches d'emplois, création de CV, révisions, devoirs...).

L'aménagement global a été repensé pour offrir les meilleures conditions d'accueils aux jeunes mais également pour permettre et garantir un niveau de confidentialité lors des entretiens individuels.

Une salle a été aménagée afin d'offrir la possibilité à l'équipe de proposer des entretiens individuels. Nous avons réaménagé l'espace d'accueil.

Cette amélioration de notre espace de travail participe au fait de garantir aux professionnels des conditions de travail et également de pouvoir proposer aux jeunes un espace accueillant, chaleureux, sécurisant qui s'adapte à différentes situations.

L'accueil d'un jeune seul ou en groupe, est un élément contribuant à la création d'un lien éducatif. Nous sommes soucieux de garantir un accueil de qualité afin que le jeune puisse être en confiance pour formuler sa demande et faire part de ses difficultés.

Le local est également le lieu d'organisation régulière d'activités éducatives collectives : Jeux de société, soirée repas-débats, ateliers.

Les locaux sont ouverts aux jeunes du lundi au vendredi de 10h à 19h, ou parfois en soirée si une activité spécifique est programmée.

2.3 L'accompagnement individuel et personnalisé.

Quand les jeunes connaissent les éducateurs, ils les sollicitent pour leur demander une aide ou un soutien personnel.

Cette modalité d'intervention est respectueuse du principe de libre-adhésion et de l'obligation de secret professionnel. L'adhésion du jeune est bien souvent la conséquence d'une succession de contacts ayant permis l'instauration d'une relation basée sur le respect de sa personne.

L'accompagnement proposé est toujours personnalisé. Cette démarche de personnalisation implique une réelle écoute ainsi qu'une évaluation spécifique des ressources et difficultés de chaque jeune. L'accompagnement socio-éducatif individualisé vise à permettre aux jeunes d'exprimer leurs

difficultés et à les comprendre plus finement. Souvent, il est un soutien pour trouver de nouvelles motivations, s'engager dans un processus de changement ou pour définir un projet tendant notamment vers une plus grande autonomie.

L'accompagnement éducatif et social s'inscrit dans le temps de façon plus ou moins longue. Il est fait d'entretiens individuels réguliers, d'accompagnements dans des démarches et va aussi permettre de mettre un jeune en lien avec d'autres intervenants sociaux.

Il cherche également à favoriser l'implication des parents dans le projet établi avec leur enfant mineur. Il s'agit alors de dialoguer et de soutenir les parents dans une implication éclairée et responsable vis-à-vis des difficultés et des choix de leurs enfants.

2.4 Actions éducatives collectives

Les modalités individualisées d'échange avec les jeunes rencontrés ne sont pas toujours un préalable pertinent dans une perspective de proposition d'accompagnement. De fait, certains jeunes n'acceptent pas forcément la situation de face à face individualisé avec un éducateur perçu comme trop engageant. C'est particulièrement le cas concernant les jeunes âgés entre 11 et 15 ans.

L'équipe éducative crée alors des occasions de rencontre plus favorables en intégrant la dimension de groupe pouvant paraître protectrice et moins engageante pour certains jeunes. L'équipe propose ainsi des sorties et activités collectives.

Ces actions collectives permettent de tisser un lien avec les jeunes tout en respectant la temporalité d'adhésion de ceux-ci.

Elles sont élaborées le plus souvent en proposant aux jeunes d'être acteurs à toutes les étapes du projet et en cherchant à stimuler auprès d'eux des capacités d'anticipation, de prise d'initiative, de coopération.

Les actions auprès des groupes peuvent prendre différentes formes : activités de loisirs, de sports, de culture, mais également des séjours, des réalisations collectives ou des chantiers éducatifs.

19 actions collectives ont été proposées en 2022 par le service de Villiers-le-Bel s'adressant à des jeunes de 10 à 25 ans.



Sorties, ateliers et débats

Ces activités sont proposées afin de créer ou approfondir le lien avec certains jeunes et mieux repérer leurs difficultés et leurs besoins. Elles poursuivent néanmoins d'autres objectifs auprès des jeunes comme le développement de leurs capacités d'anticipation, la prise d'initiative, l'ouverture sur de nouvelles pratiques culturelles, sportives.

6 sorties et ateliers ont été spécifiquement tournés vers le jeune public (10 à 16 ans) avec :

- Sorties bowling, laser game, Five, Koezio, match coupe du monde ;
- Des ateliers de soutien scolaire en collectif.

5 sorties ont été proposées à des jeunes de 16 à 25 ans : Musée de l'homme, soirée débat, paintball, Karaoké, jump city.

Chantiers éducatifs :

Le chantier éducatif vise à impliquer un groupe de jeunes dans une activité. Il s'adresse à des jeunes ayant besoin d'occasions accompagnées afin de se confronter à certaines contraintes et difficultés dans une perspective de compréhension et de dépassement.

A ce titre, le chantier éducatif ne vise pas spécifiquement le développement de compétences préprofessionnelles bien qu'il contribue à une découverte et à un rapprochement du jeune avec une situation ordinaire d'emploi. La participation à un chantier éducatif ouvre droit à l'obtention d'une bourse nominative et individuelle.

Cinq chantiers éducatifs ont pu être proposés à 24 jeunes de 17 à 25 ans et ont permis le financement d'une partie de leur cours de conduite, formations, BAFA ou encore de venir financer le paiement d'amendes cumulées lors de la période de crise sanitaire.

Tournoi de foot
de l'EDI

2 chantiers
terrain
d'aventure

Animation des
Quartiers d'été
de la ville

chantier
Rénovation
CDC Habitat

Projets spécifiques :

Ces projets émanent le plus souvent d'observations et constats faits par l'équipe éducative. Ils sont construits en collaboration avec les jeunes ciblés, et partent de l'expression de leurs envies. Les propositions qui leur sont faites visent cependant à les encourager à sortir de leurs habitudes, permettre la découverte et favoriser des expériences d'ouverture et de créativité. Ces projets sont des supports permettant de consolider l'estime de soi, élaborer, renforcer leur esprit critique et leur capacité d'expression. Ils sont aussi un moyen de renforcer le lien éducatif déjà existant.

Au fil du flow : écriture et musique

A ton Imaj : photo et prise de vue

Théâtre débat : "D'un monde à l'autre"

En 2022, nous avons mené deux projets, axés sur la place des femmes et filles dans l'espace public. L'occupation de l'espace public par les jeunes filles est un enjeu de l'égalité. Les jeunes filles n'investissent pas l'espace public de la même façon que les jeunes hommes et ne s'accordent pas la même liberté.

A travers deux projets de découverte et de pratique d'actions culturelles et artistiques, « au fil du flow » et « A ton imaj » nous avons permis à un groupe de jeunes de 16 à 18 ans d'interroger leurs représentations. Ces deux projets feront l'objet en 2023 d'une exposition de restitution permettant de valoriser leurs créations.

En décembre 2022, l'équipe de prévention spécialisée de Villiers-le-Bel a organisé avec la compagnie Théâtre en stock, une action théâtre débat pour un public 16-20 ans. Les objectifs de cette action étaient de permettre à ce jeune public d'exprimer leurs points de vue et de construire une réflexion sur le décrochage et les parcours de délinquance. C'était aussi une occasion de proposer à des jeunes éloignés du théâtre la découverte d'un nouvel univers culturel.

Zoom action collective : Théâtre débat « d'un monde à l'autre »

L'équipe de prévention spécialisée de Villiers-le-Bel a organisé avec la compagnie Théâtre en stock, une action pour un public 16-20 ans le mercredi 14 décembre 2022. Les objectifs de cette action étaient de permettre à ce jeune public d'exprimer leurs points de vue et de construire une réflexion sur le décrochage et les parcours de délinquance. C'était aussi une occasion de proposer à des jeunes éloignés du théâtre la découverte d'un nouvel univers culturel.



La représentation « d'un monde à l'autre » met en scène un jeune homme qui raconte sa vie, son histoire, son univers, et comment il a fini par basculer dans un autre monde. C'est l'histoire d'un décrochage familial, scolaire, d'une opposition entre deux mondes, d'une fracture sociale, d'un choc dû à une déconnexion et à une incompréhension.

Cette représentation a permis d'ouvrir avec les jeunes présents un débat, animé par Cyril Apetoh, avocat au barreau de Paris :

« Comment, quand on est ado, ne pas perdre pied et restaurer l'estime de soi, la capacité à communiquer et à se projeter dans l'avenir ? ».

L'action, financée par le FIPD, a rassemblé 17 jeunes, pour l'essentiel mobilisés par le service de Villiers le Bel mais avec également quelques jeunes accompagnés par le service prévention spécialisée IMAJ de Goussainville et par l'Espace de Dynamique Insertion.

La pièce a été très appréciée et le débat animé, dans une ambiance chaleureuse. Les jeunes ont pris la parole facilement, même si certains d'entre eux ont été intimidés par l'exercice de prise de parole en public.

Les jeunes présents ont questionné la représentation du personnage principal, qui leur a paru parfois stéréotypé : « *parce qu'il vient d'un quartier il est illettré, sans diplôme alors que des jeunes de quartiers sont instruits* ».

La responsabilité des parents dans les trajectoires de l'enfant a fait l'objet de vifs débats : « *C'est aux parents de guider leur enfant et de donner un cadre* » affirmait l'un, tandis que d'autres affirmaient que les parents n'ont pas toujours le bagage pour accompagner les enfants et sont parfois dépassés.

La responsabilité individuelle dans les choix de vie a aussi été affirmée, mais nuancée par l'impact des conditions sociales, la difficulté liée au fait de vivre dans des quartiers difficiles.

L'influence des copains a également été questionnée, et élargie « *Souvent c'est une influence beaucoup plus large, de tout un quartier* ».

La nécessité de proposer une rupture avec l'environnement, et l'ouverture culturelle ont été avancées par les jeunes comme des pistes de solution pour permettre de changer de trajectoire :

« *Il faut le sortir du quartier, l'éloigner de son milieu et lui faire découvrir des choses différentes* » mais « *s'il ne veut pas changer et s'il n'est pas prêt, rien ne sera possible* ».

Le traitement judiciaire a également été un sujet d'échange : discrimination liée à la couleur de peau, compétence des avocats commis d'office.

Quelques jeunes ont eu du mal à rester sur une fin ouverte, inachevée et ont été perturbés par le fait qu'il manque des étapes dans le récit. Cette réaction nous a semblé liée à leur manque d'habitude d'assister à des spectacles, dont ils ne maîtrisent pas les codes. Un goûter convivial a permis de continuer les discussions notamment avec les comédiens et le metteur en scène dans un échange plus intime et moins exposant.



Tableau 2 : Présentation synthétique des action éducatives collectives menées						Nombre		Âge				Nombre		Date de l'activité
Type d'action collective*	Nom	Nature de l'action	Durée de l'action En 1/2 journées	Durée du chantier préalable En 1/2 journées	Durée globale du projet En mois	Filles	Garçons	11 13	14 15	16 17	18 25	Jeunes en accompt éducatif	Jeunes en accroche	
Atelier ou sortie ponctuel	Bowling et Laser Game	Loisirs	1			3	6	oui	oui			6	3	Mai
Atelier ou sortie ponctuel	Musée de l'homme	Culturelle	1			1	3			oui	oui	4		Mai
Atelier ou sortie ponctuel	Soirée débat	Culturelle	1			3	3		oui	oui	oui	5	1	Avril
Atelier ou sortie ponctuel	Paintball	Loisirs	2				6			oui		5	1	juillet
Atelier ou sortie ponctuel	Soirée Karaoké	Loisirs	1			5				oui	oui	4		1 juillet
Atelier ou sortie ponctuel	Five	Sportive	1				5	oui				3	2	août
Atelier ou sortie ponctuel	Jump City	Loisirs				7				oui		5	2	août
Projet spécifique	Au fil du Flow	Créative	4			2	2			oui		4		Novembre
Atelier ou sortie ponctuel	Koezio	Loisirs	1			2	3	oui				4	1	Novembre
Atelier ou sortie ponctuel	Soutien scolaire	Atelier	1			3	2	oui				3	2	Novembre
Atelier ou sortie ponctuel	Débat	Atelier	1			3	4	oui				4	3	Novembre
Atelier ou sortie ponctuel	Match Coupe du monde	Loisirs	1			5	4	oui	oui			6	3	Novembre
Projet spécifique	"A ton l'imag"	Culturelle	10			1	3			oui		4		Décembre
Projet spécifique	Débat théâtre en stock	Culturelle	1			1	4	oui		oui	oui	4	1	Décembre
Chantier éducatif rémunéré	Tournoi de Foot EDI		2			1	2				oui	3		Avril
Chantier éducatif rémunéré	Terrain d'&aventure		10			1	4			oui	oui	4	1	Avril
Chantier éducatif rémunéré	Animation Quartier été		5			4	3			oui	oui	4	3	juillet
Chantier éducatif rémunéré	Terrain d'&aventure		8			3	3			oui				6 juillet
Chantier éducatif rémunéré	CDC Habitat		6			3					oui	3		juillet

III. Le Public

La prévention spécialisée s'adresse aux jeunes ou groupes de jeunes, de 11 à 25 ans, en rupture ou en souffrance, en voie de marginalisation ou déjà marginalisés.

Les jeunes avec lesquels des liens vont se tisser ne seront pas forcément ceux que les éducateurs auraient voulu "accrocher" en priorité. En effet, les jeunes les plus en difficulté sont parfois difficiles à approcher. En rupture avec les institutions et le monde des adultes, ils peuvent être plus réticents à avoir une relation avec les éducateurs.

Tout le savoir-faire des éducateurs va consister à développer une approche progressive, en créant des liens de confiance avec des jeunes, y compris moins en rupture. Ainsi, une équipe connaît un nombre de jeunes beaucoup plus important que celui avec lequel elle est réellement en lien. Parmi ces derniers, un certain nombre est concerné par des activités collectives, rencontres et échanges, accompagnements ponctuels, conseils.

C'est un nombre plus restreint encore qui bénéficie d'un accompagnement plus dense et plus spécialisé.

3.1 Jeunes connus

Nous évaluons à environ 300 le nombre de jeunes qui sont régulièrement rencontrés et bien identifiés/repérés par les éducateurs, que ces-derniers connaissent ou non leur nom et prénom, et pour lesquels la relation éducative n'est pas établie. Pour ceux-ci la démarche de l'aller-vers pourra permettre à l'avenir d'engager un accompagnement.

3.2 Jeunes en accroche

Nous comptabilisons que la relation éducative est en train de s'établir avec 40 jeunes. La relation qui lie le jeune à l'éducateur est en phase d'accroche et s'appuie sur des temps partagés et des discussions, aucun accompagnement individuel n'a été encore engagé.

3.3 Jeunes accompagnés

144 jeunes ont été accompagnés en 2022. Ce chiffre est en forte baisse par rapport à l'année 2021 (282 jeunes en 2021).

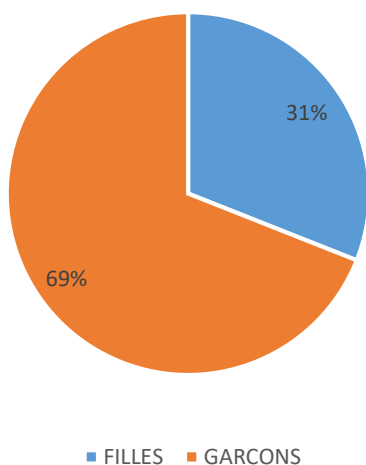
Plusieurs éléments permettent d'expliquer la baisse de l'activité :

- L'absence de Maxime Cartier, chef de service en poste, a demandé une réorganisation interne. Mathieu Lieuré assure depuis le mois de mars l'intérim sur la fonction de chef de service. De ce fait, un poste éducatif se retrouve à ce jour non pourvu.
- Le départ de deux éducatrices qui n'ont pu être remplacées en 2022 faute de candidature, a fortement impacté l'activité du service.
- Le dispositif d'accueil des collégiens exclus qui représente un levier majeur pour la mise en relation du service avec des collégiens, a dû être interrompu entre septembre et décembre 2022, dans l'attente d'un nouvel appel à projet. L'accueil a pu être remis en place à partir de janvier 2023.

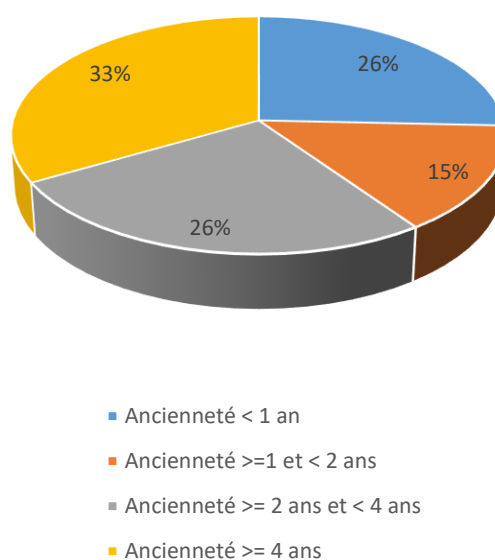
Au quotidien, l'équipe œuvre à comprendre les situations pour proposer des solutions qui permettent au public de lever ses freins. L'accompagnement proposé peut prendre différentes formes, mais il est réfléchi en équipe et construit avec le jeune concerné. En fonction de la singularité de la situation, l'accompagnement aura été ponctuel ou durable, continu ou discontinu, partagé avec des partenaires ou non. L'accompagnement proposé découle dans la grande majorité des situations d'une phase d'accroche qui permet de créer une relation de confiance. Cette relation apparaît essentielle pour mener notre mission et favoriser la levée des freins.

3.4 Données statistiques :

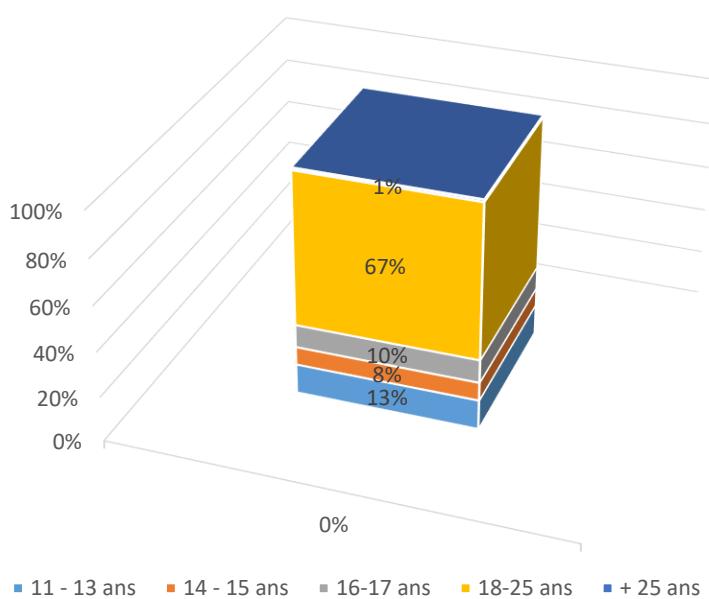
Répartition par genre



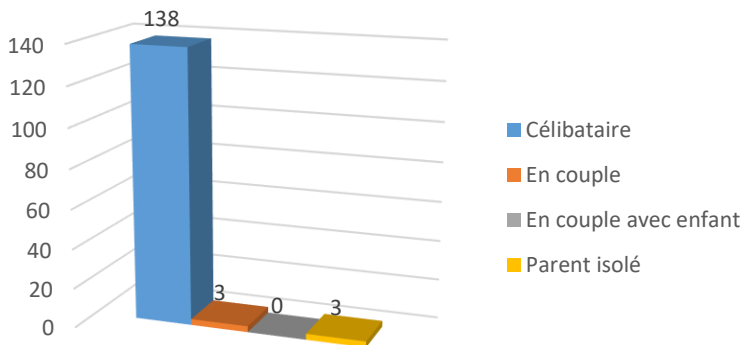
Ancienneté de la relation



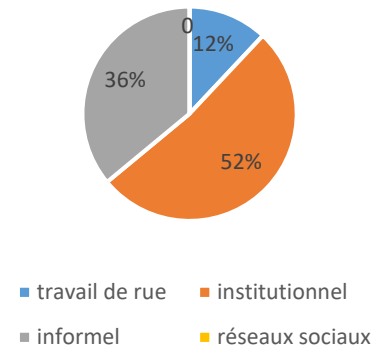
Répartition par tranche d'âge



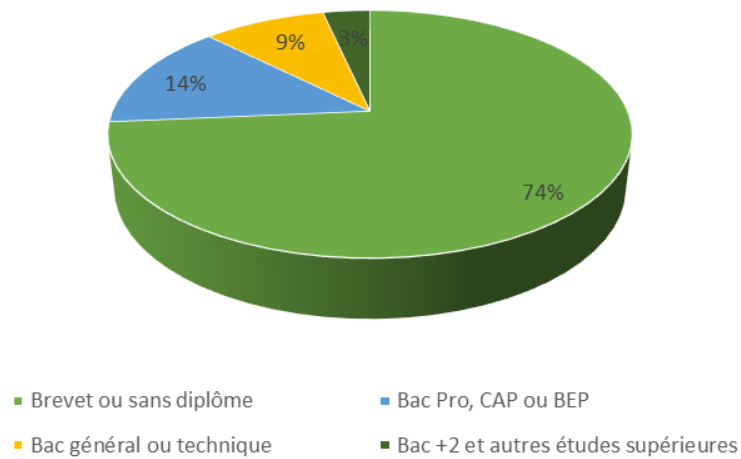
Situations familiales



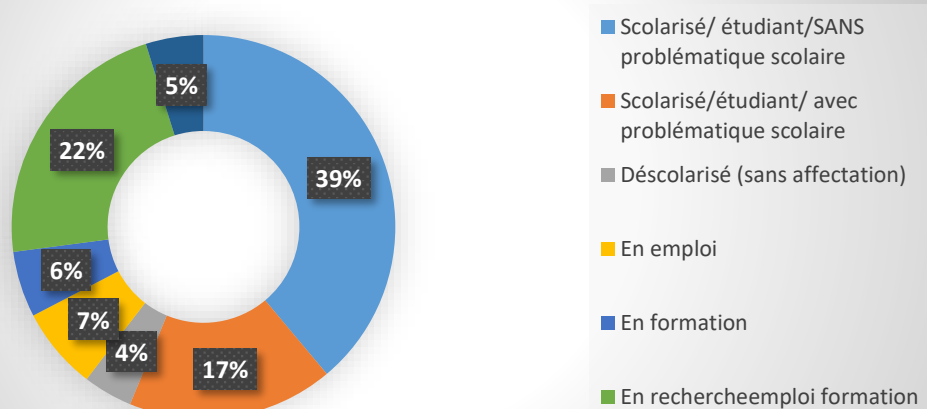
Mode d'entrée en relation



Niveaux de formation



Situation des jeunes accompagnés



3.5 Analyse des éléments statistiques :

Les majeurs restent surreprésentés (68% du public accompagné) malgré les objectifs de recentrage sur les plus jeunes.

La situation du service de Villiers-le-Bel, réduite à un petit nombre de professionnels en 2022 du fait de fortes tensions sur le recrutement, a contraint l'équipe à réduire ses interventions, à assurer la continuité d'accompagnements déjà engagés et à répondre aux sollicitations directes des jeunes.

59% des jeunes accompagnés en 2022 sont en effet en lien avec l'équipe depuis plus de deux ans.

Cela témoigne d'une continuité et d'engagement réciproque entre des jeunes et l'équipe éducative. Cet accompagnement concerne le plus souvent des jeunes de 18 à 25 ans, pour qui le cumul de problématiques demande un accompagnement sur la durée pour dénouer des situations particulièrement complexes et lever peu à peu les freins.

Cette forte sollicitation des majeurs explique aussi en partie la difficulté de l'équipe à se déployer et à développer du lien auprès de collégiens. Cette dernière a néanmoins proposé plusieurs interventions de sensibilisation auprès des collèves, permettant d'entrer en contact avec de nombreux collégiens. Néanmoins, les jeunes de 11 à 15 ans ont souvent un lien plus fragile avec le service et formulent moins de demandes explicites.

26% des jeunes ont pourtant été rencontrés dans l'année en cours.

Le réseau institutionnel est à l'origine de 52% des orientations. En effet, le maillage social existant sur la ville ainsi que l'identification de nos missions permettent une orientation importante de la part des partenaires. Ceci s'inscrit également dans une réciprocité puisque nous orientons également des jeunes vers d'autres structures afin de répondre à des demandes spécifiques des jeunes. Mais ces orientations indiquent aussi la façon dont le service est perçu à ce jour par les partenaires (hors collèves), qui nous sollicitent le plus souvent pour de jeunes majeurs.

Dans ce contexte de sollicitation importante de jeunes majeurs, il apparaît indispensable d'organiser l'activité du service de façon à réserver des plages destinées à l'accueil et à l'accompagnement des plus jeunes.

56 % des jeunes accompagnés sont scolarisés. Il s'agit principalement de collégiens, mais également de jeunes lycéens, pour la plupart scolarisés en CAP filière professionnelle. La majorité de ces jeunes accompagnés sont identifiés comme suivant une scolarité sans difficulté majeure. **Néanmoins 17% du public scolarisé que nous accompagnons est en difficulté scolaire.** Il s'agit le plus souvent de risque de décrochage de jeunes qui ne parviennent pas donner sens à leur scolarité et à s'y investir.

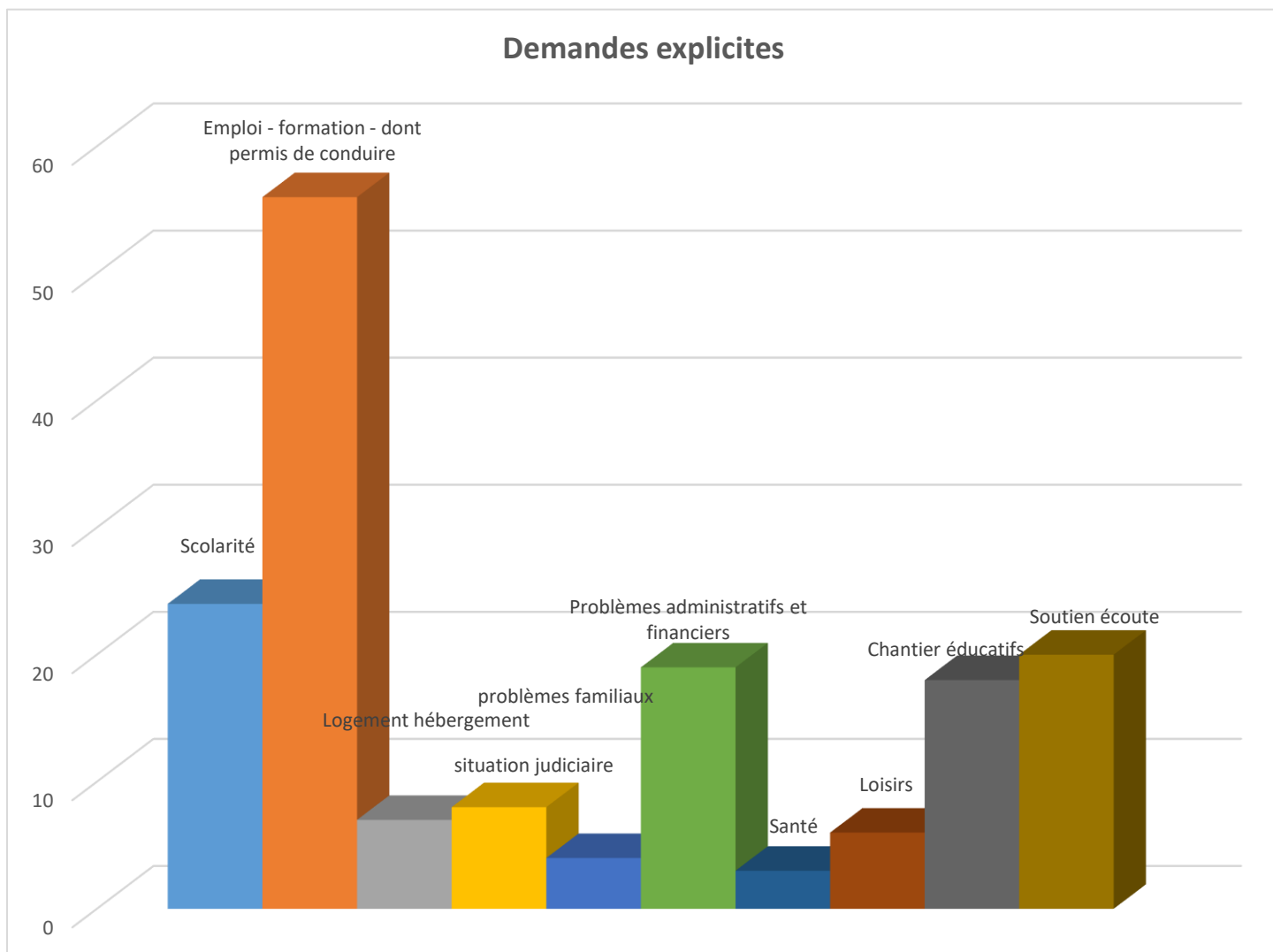
Depuis plusieurs années, un nombre conséquent de lycéens sont inquiets quant à leurs possibilités de réussite. Ils remettent en question leurs choix d'orientation au cours de l'année et se trouvent en difficulté d'adaptation et de continuité. La plateforme « Parcours Sup » apparaît toujours comme difficile dans son appréhension. Les jeunes font des choix d'orientation par défaut sans prévoir d'autres solutions. Nous avons identifié 6 jeunes en 2022 qui se sont trouvés déscolarisés, sans affectation.

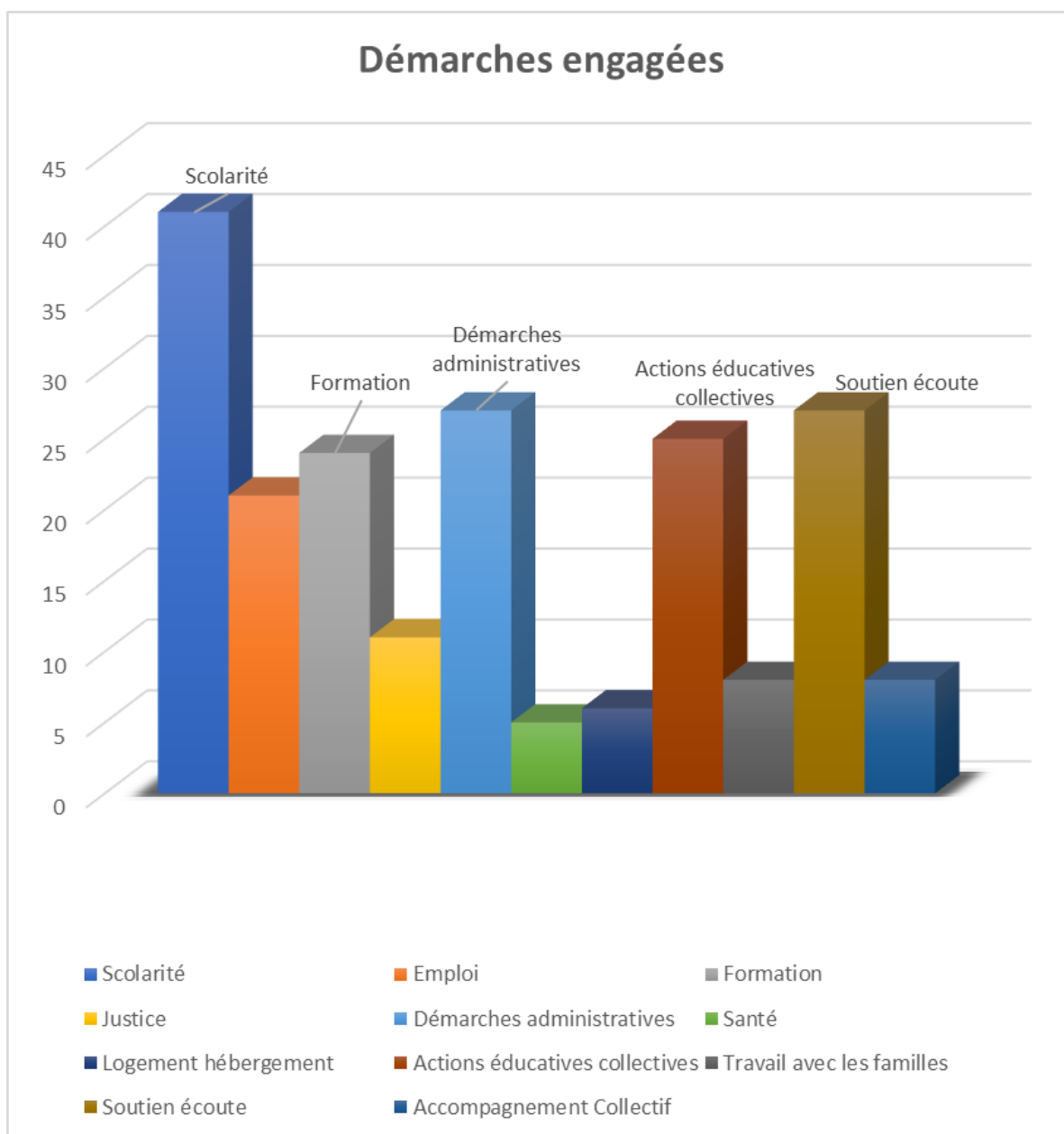
10 % seulement des plus de 18 ans sont en situation d'emploi. Les jeunes en recherche d'emploi, de formation ou d'orientation représentent 22% du public accompagné et 32% des 18/25 ans.

74 % des jeunes accueillis ont un très faible niveau de qualification (brevet ou pas de diplômes). La confrontation au monde du travail est parfois difficile car ils n'ont pas toujours les codes attendus par les employeurs.

Il est souvent nécessaire de construire avec eux un parcours d'insertion personnalisé. Ceci implique une connaissance des dispositifs d'orientation et de qualification conséquente. Le travail avec le réseau partenarial de l'insertion professionnelle, notamment celui avec le PRIJ, nous permet d'être identifiés comme ressource pour les questions liées à l'emploi et à la formation.

Seuls 6% des jeunes accompagnés sont en formation. L'accès à la formation n'est malheureusement pas une voie empruntée par une majorité des jeunes que nous accompagnons. Beaucoup d'entre eux souhaitent s'orienter immédiatement vers l'emploi pour obtenir un gain d'argent. Le manque de qualification, combinés aux représentations du monde professionnel sont des freins importants à l'insertion professionnelle.





Les principales **démarches engagées par l'équipe se concentrent autour de la scolarité (20%)**. Ainsi, l'équipe a accompagné de nombreux lycéens dans leur scolarité. Un accompagnement renforcé s'est fait au moment des choix d'orientations post bac sur la plateforme Parcoursup. Les éducateurs ont alors proposé des temps collectifs et individuels autour cette thématique.

Le soutien et l'écoute font partie intégrante des démarches menées par les éducateurs. L'écoute constitue une étape fondamentale de l'accompagnement. Pour certains jeunes, le local de prévention est le seul lieu où leur parole est recueillie et prise en compte.

Les démarches liées à la formation (dont permis de conduire) et à la recherche d'emploi représentent respectivement 12% des démarches engagées. Les jeunes repèrent le service comme étant un lieu ressource leur permettant de se projeter dans la construction d'un projet professionnel. L'équipe apporte un soutien dans la méthodologie de recherche d'emploi et de formation. Le lien de l'équipe éducative avec les acteurs de l'insertion professionnelle est fondamental. Les orientations sont le plus

souvent physiquement accompagnées du fait de l'éloignement de certains jeunes des institutions de droit commun.

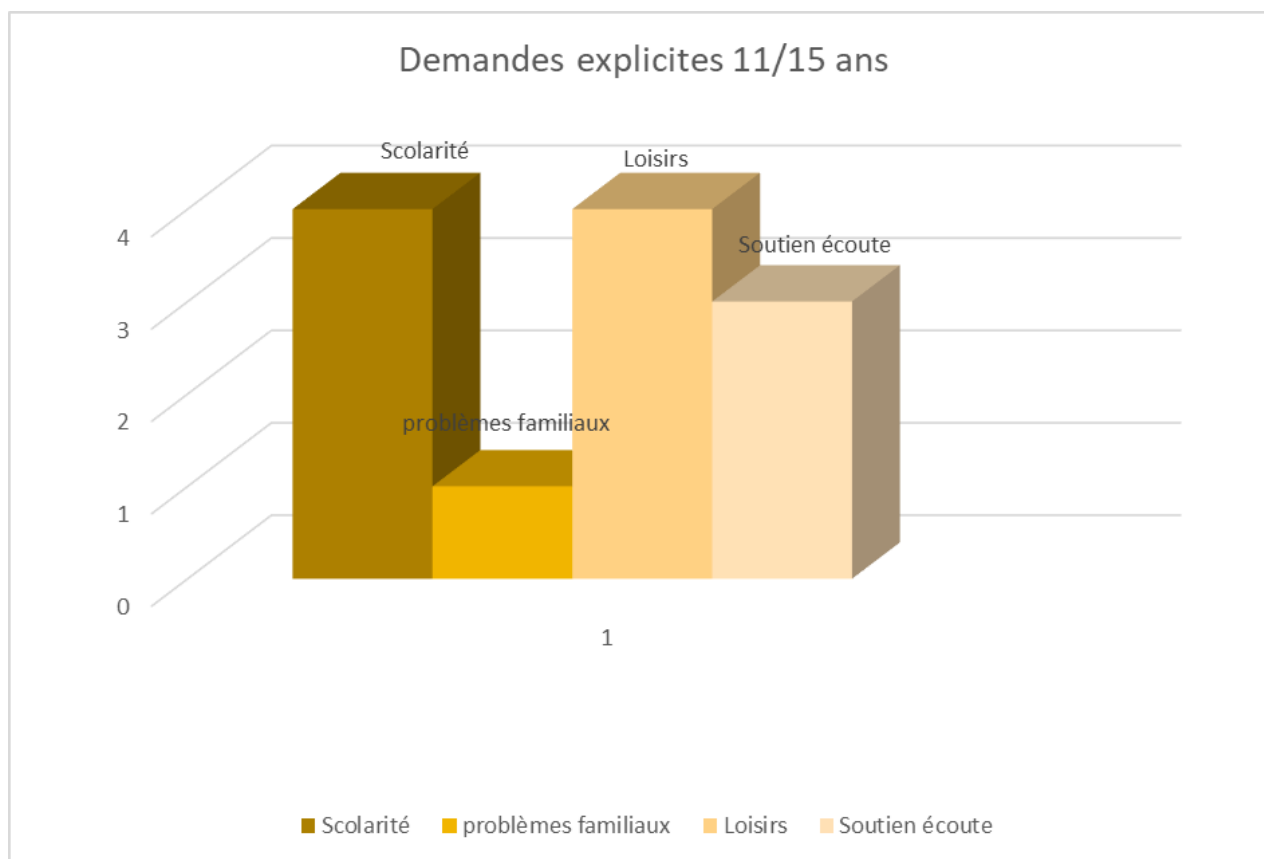
De nombreuses démarches administratives ont été engagées auprès des jeunes (13% des démarches) : il s'agit pour partie d'accompagnements ou d'orientations pour des démarches liées à l'obtention d'un titre de séjour. Par ailleurs, accompagner dans les démarches auprès de la Sécurité Sociale, création de compte Ameli, impôts, ANTS, permet progressivement aux jeunes adultes d'acquérir de l'autonomie en la matière.

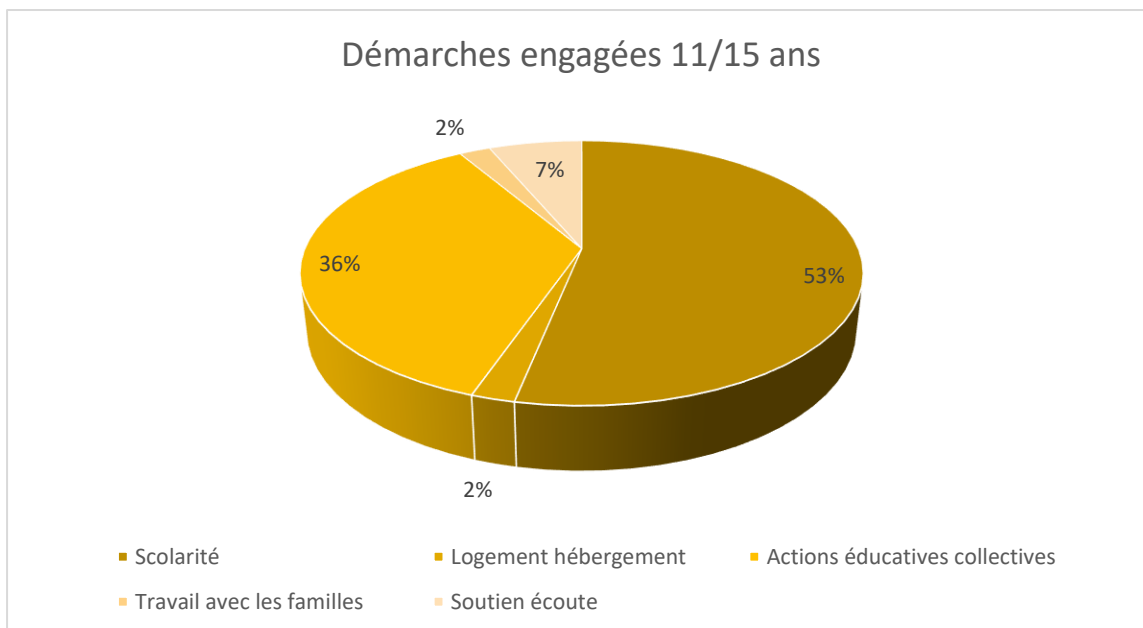
11 jeunes ont été accompagnés dans des situations dans lesquelles ils étaient mis en cause : il s'agit alors de faciliter l'accès au droit et à l'information, d'orienter vers la Maison de Justice et du droit, des avocats, de les préparer et de les accompagner à l'audience. Le travail d'accompagnement se poursuit ensuite si besoin avec les CIP du SPIP.

Enfin, en ce qui concerne la santé, certains jeunes rencontrent de réelles difficultés : comportements à risques, consommations d'alcool et/ou de cannabis, insomnies... Cependant, bien souvent ces jeunes ne souhaitent pas d'accompagnement spécifique (2% des démarches concernent la santé). La démarche des éducateurs est alors de prendre le temps de la relation qui s'instaure pour amener le jeune à prendre conscience de la difficulté et tenter de se saisir d'une aide spécialisée.

IV Accompagnement et actions auprès des 11/15 :

4.1 Demandes et Démarches





31 jeunes de 11 à 15 ans ont été accompagnés en 2022. Les 11/15 ans représentent 21% des jeunes accompagnés par l'équipe de prévention spécialisée. Les garçons sont largement surreprésentés sur cette tranche d'âge (29% de filles).

Le premier contact s'effectue majoritairement par le biais d'orientations institutionnelles et par l'intermédiaire de notre dispositif d'accueil des collégiens exclus. **54% des 11-15 ans**, sont ainsi rencontrés par le réseau institutionnel, principalement par l'intermédiaire des collèges de la ville. Le travail de collaboration avec le PRE, notamment au travers de notre présence aux EPS et veilles éducatives, représentent des atouts facilitant les orientations de ce jeune public vers IMAJ. C'est aussi par le bouche-à-oreille que ce jeune public vient à notre rencontre (48%). Le travail de rue n'est en revanche pas, à ce jour, un vecteur de rencontre.

Pour cette tranche d'âge, les questions liées à la scolarité sont des axes réguliers du travail mené par l'équipe éducative. Les demandes liées à l'orientation et le soutien scolaire sont majoritaires (53%). Les temps collectifs sont également une médiation particulièrement efficace pour entrer en contact et construire un lien de confiance.

Au-delà de la scolarité et des actions collectives, l'accompagnement des 11/15 ans s'est principalement centré sur une première écoute, et le lien avec les familles.

4.2 Évolution des situations des 11/15 ans

Les jeunes âgés de 11 à 15 ans ne sollicitent pas forcément le service de prévention pour être soutenus face à une difficulté ou pour formuler une demande explicite. A cet âge, nous posons les bases d'une relation éducative. En revanche, il est fréquent que les jeunes nous sollicitent sur des sujets liés aux loisirs et au soutien à la scolarité. Ces temps leur permettent également de verbaliser d'autres difficultés comme par exemple des situations de harcèlement scolaire et/ou de difficultés familiales. L'accompagnement à la scolarité est souvent une porte d'entrée à la relation éducative avec les plus jeunes.

Un regard attentif est porté par l'équipe sur les demandes de cette tranche d'âge quant à la découverte de nouvelles expériences. Les plus jeunes sont ancrés dans la reproduction de comportements qu'ils peuvent observer tant dans les médias que sur les réseaux sociaux ou encore au sein de leurs groupes de pairs. Un des axes de l'accompagnement des éducateurs consiste à apporter aux jeunes une

ouverture culturelle et les amener à questionner un modèle sociétal autre que celui qu'ils voient au travers des réseaux sociaux ou dans leur quartier.

En 2022, les préoccupations les plus fortes au sujet des 11-15 ans sont les suivantes :

- Des difficultés scolaires : de nombreux collégiens cumulent des lacunes scolaires importantes. Les plus jeunes d'entre eux adoptent plus précocement qu'auparavant des comportements perturbateurs ;
- Une montée et une banalisation de la violence ordinaire ;
- Dans le quartier du Puits la Marlière, nous observons qu'un groupe de jeunes est impliqué dans le trafic dès 13/14 ans ;
- L'impact des réseaux sociaux est considérable pour les jeunes collégiens : augmentation du temps passé devant les écrans, exposition à des images choquantes, phénomènes de cyberharcèlement ;
- Des difficultés de communication entre pairs, qui souvent s'effectue sur un registre familier et empreint de moquerie, de violence, de dénigrement.

Le lien avec ce public repose pour une part sur le dispositif d'accueil des collégiens exclus, et sur de nombreuses orientations par les professionnels des collèges de la ville, avec qui un lien de confiance est établi.

4.3 Zoom situation :

Melvin, 14 ans, est en classe de 3ème au sein d'un collège de la ville. Il est accompagné depuis plus de 3 ans par un éducateur de l'équipe. Orienté par sa grande sœur pour qu'il puisse être soutenu dans sa scolarité, Melvin a pu de manière régulière bénéficier de temps de soutien scolaire en individuel et en collectif avec son éducateur référent et avec l'équipe sur des temps de vacances scolaires. Il a également pu participer à différentes activités et un séjour à la Montagne sur une période estivale.

Ces moments d'accès aux loisirs et à la culture sont des moments précieux pour l'équipe dans le renforcement du lien et l'établissement de la relation éducative.

Un lien a également été fait avec sa CPE afin de pouvoir échanger sur sa scolarité et nous avons pu le soutenir dans certaines situations (écarts de conduites, travail à faire...). Cette année, nous l'avons par exemple accompagné à préparer son oral de stage. Il est venu plusieurs fois travailler au local cette épreuve à laquelle il a obtenu la note de 20/20. Nous travaillons aussi la question de son orientation avec lui.

Le lien éducatif fort qui existe entre Melvin et son éducateur référent, lui permet de solliciter le service en cas de difficulté mais aussi pour construire des projets collectifs pour lesquels il est force de proposition. Preuve de sa confiance envers nous, il a permis à des jeunes de groupe de pairs de rencontrer notre équipe.

4.4 Partenariat avec les établissements scolaires

Le partenariat avec l'ensemble des trois établissements scolaires de Villiers-le-Bel a pris forme il y a plusieurs années. Les liens sont quotidiens et de qualité.

L'équipe assure une présence sociale régulière à la sortie des établissements. Des rencontres fréquentes avec les CPE des différents établissements scolaires, en particulier autour de situations complexes, nous permettent d'élaborer pour les jeunes les plus en difficulté, des réponses concertées et coordonnées (10 co-accompagnements en 2022).

Enfin, les collèges Saint-Exupéry et Martin Luther King nous ont sollicité pour des actions de sensibilisation sur le thème du harcèlement auprès des premiers cycles :

L'équipe éducative a assuré l'animation d'un débat auprès de l'ensemble des classes de 5^{ème} du collège Saint-Exupéry, à la suite de la représentation « écrans » avec Parallel théâtre.

Une Sensibilisation sur le thème du harcèlement a été menée par l'équipe éducative auprès de l'ensemble des classes de 6^{ème} du collège Martin Luther King.

Zoom sur le dispositif d'accueil des collégiens exclus.

Les difficultés repérées liées à la scolarité sont nombreuses : absentéisme, retard scolaire, déscolarisation, décrochage scolaire, violence, exclusion temporaire ou définitive, réorientation, problèmes de comportement, incivilités. Nous intervenons pour ce jeune public dans un partenariat étroit avec les collèges à la fois sous la forme d'actions collectives et d'accompagnements individualisés pour des jeunes orientés par les équipes pédagogiques.

Quelques éléments chiffrés :

- 37 jeunes pris en charge sur l'année scolaire 2021-2022, dont 11 filles et 26 garçons.
- 101 journées d'exclusion au total.
- Répartition par collège et par niveau :

Niveau scolaire	Léon Blum	Martin Luther King	Saint Exupéry
6 ^{ème}	0	8	3
5 ^{ème}	3	6	5
4 ^{ème}	3	5	1
3 ^{ème}	1	1	1
TOTAL	7	20	10

Quelques éléments qualitatifs :

Plus de 67% des élèves accueillis sont dans le premier cycle du collège (6^{ème}- 5^{ème}). Les professionnels des collèges constatent, depuis la crise sanitaire, qu'un plus grand nombre d'élèves présentent des difficultés importantes dès la sixième.

Les motifs d'exclusion sont en grande majorité liés aux faits de violence physique ou verbale à l'encontre d'autres élèves ou d'adultes du collège (62%), d'insolence / d'attitudes inadaptées (27%). 8% des exclusions sont liées à des motifs de harcèlement y compris à caractère sexuel. Le nombre d'accueil pour un motif de violence physique est en forte hausse par rapport à l'année précédente.

Le contenu de certains ateliers a été adapté de manière hebdomadaire en fonction du nombre de jeunes pris en charge, du motif de la sanction et de la dynamique de groupe.

Cette année, un atelier spécifique a été consacré à la question des émotions.

Nous continuons également deux ateliers avec des « partenaires ». Il s'agit de l'atelier « Sensibilisation et Prévention » en partenariat avec le commissariat de Villiers-le-Bel » et de l'atelier « sensibilisation à la sécurité routière » avec l'auto-école associative d'IMAJ.

En 2022, notre intervenante scolaire a été amenée à multiplier, liens avec des parents d'élèves pris en charge. Ces parents, bien souvent inquiets de la situation de leur enfant, avaient besoin d'être rassurés et écoutés.

A partir de la rentrée de septembre 2022, nous avons été contraints d'interrompre l'accueil des jeunes collégiens exclus, la ville n'ayant pas immédiatement identifié de financement dédié. Cet accueil a pu être remis en place en janvier 2023.

4.5 Passerelle CM2

Dans le cadre d'un appel à projet « Cité éducative », nous avons envisagé avec une classe de CM2 du groupe scolaire Ferdinand Buisson, de créer des meubles pouvant servir d'espaces de rangement aux élèves de la maternelle du même groupe scolaire.

Plusieurs réunions ont eu lieu en 2022 avec le directeur de l'école élémentaire, mais ce projet n'a pu aboutir du fait des mouvements de personnels qu'a vécu l'équipe à la fin de l'année scolaire 2021/2022.

Malgré cela, la passerelle CM2/6ème est une préoccupation de l'équipe éducative qui va travailler pour 2023, à la réalisation d'actions auprès de ce public.

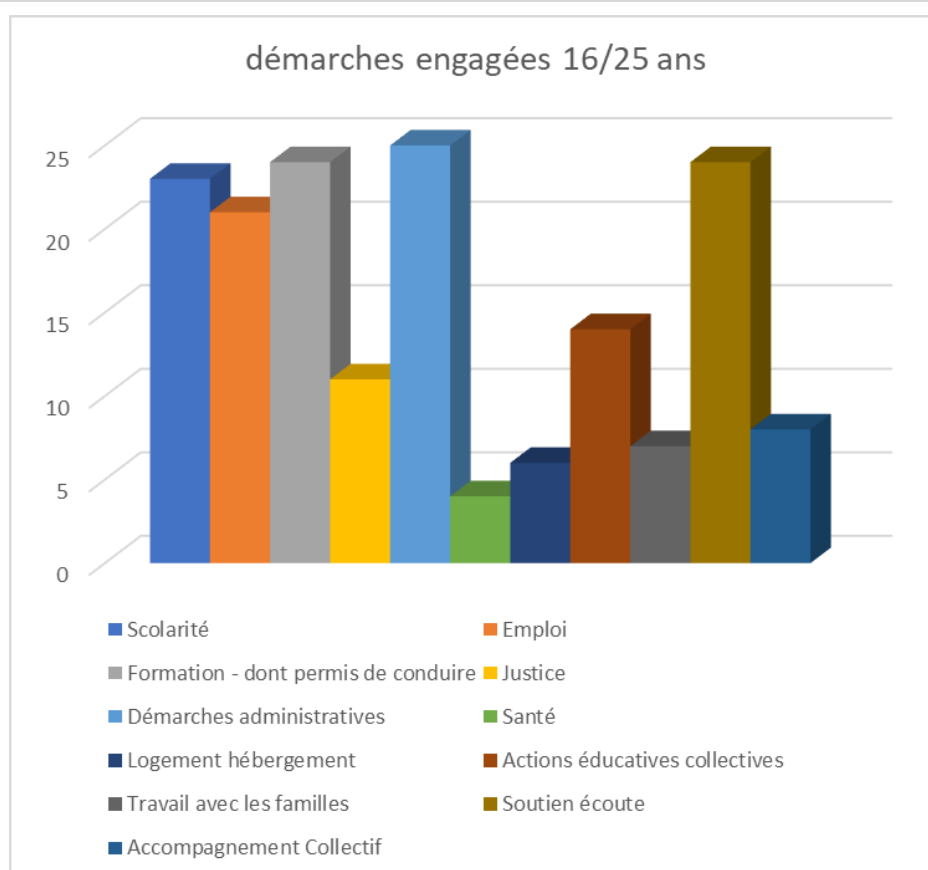
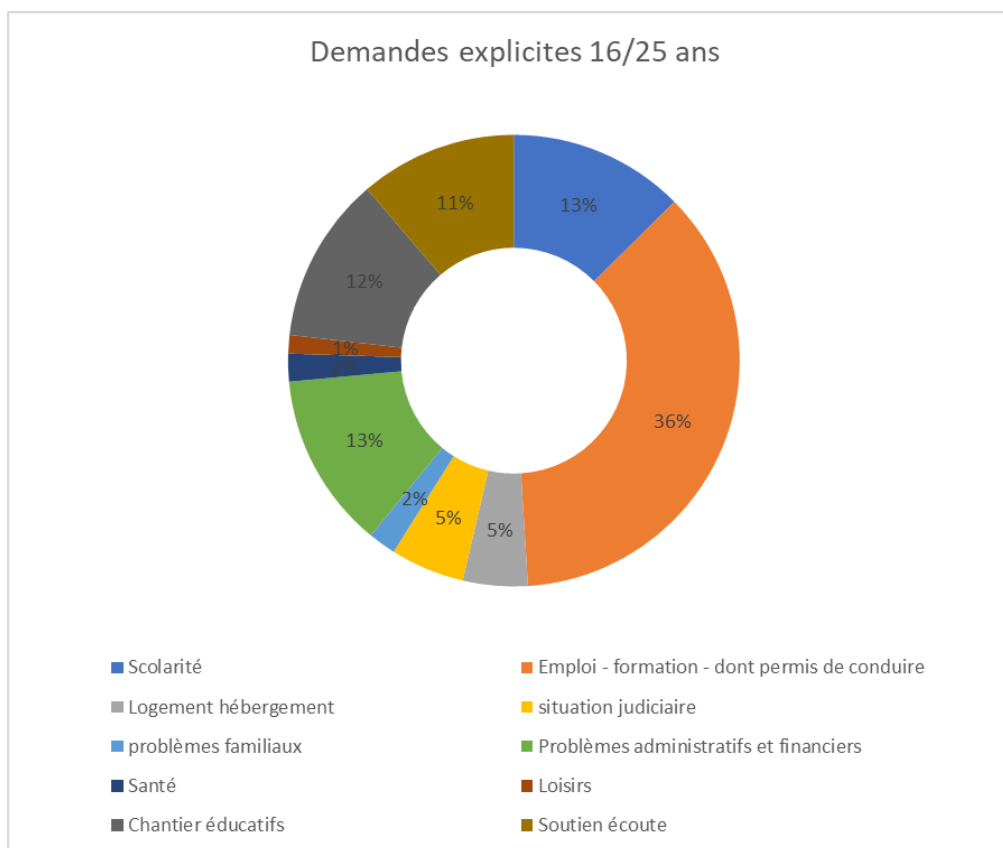
C'est dans cette perspective qu'un projet de chantier éducatif est travaillé. Il consiste à apposer au sol des jeux pour les enfants (type marelle, serpent à chiffres, escargot...) sur les parvis de Jean Jaurès et Gérard Philippe au sein du quartier des Carreaux. Ce projet devrait être réalisé avant l'été 2023. Des élèves de CM2 seront associés à la réflexion, aux choix des jeux posés et devraient participer à la réalisation de la pose de ces jeux au sol avec le groupe de jeunes en chantier et l'équipe éducative.

Ce projet permettra à l'équipe d'entrer en relation avec des enseignants du premier degré et des élèves de CM2. Nous pourrions ainsi, dans la continuité de la période estivale, envisager au moins une action collective avec des élèves repérés par l'école comme ayant un besoin d'un accompagnement plus individuel dans le cadre du passage au collège et leur entrée en 6ème.

A l'échelle de l'association, un groupe de travail réunissant des éducatrices et des éducateurs de tous les services sera mené afin de favoriser les partages de pratiques, la réflexion collégiale sur les modalités d'intervention auprès de ce public et ainsi favoriser les actions sur les différents services.

V. Accompagnement et actions auprès des 16/25

5.1 Demandes et démarches



Auprès des jeunes âgés de 16 à 25 ans, nous privilégions l'accompagnement dans leur projet socioprofessionnel. Nous pensons en effet qu'à leur âge la définition de leur projet professionnel ou de formation est une question prioritaire ; c'est à cette période de leur vie que se dessine partiellement leur futur.

Toutefois, comme nous pouvons l'observer au travers des données statistiques concernant les demandes explicites et les démarches engagées, nous travaillons avec un public pour lequel les freins à l'insertion sont multifactoriels et nécessitent souvent un accompagnement dans la durée avant que ne soient réalisées des démarches concrètes vers l'emploi ou la formation. Des étapes intermédiaires d'accompagnement en lien avec des problématiques de justice, de régularisation administrative, d'accès aux droits, de logement, sont souvent nécessaires.

Nous observons également que nombre de ces jeunes sont en difficultés dans leurs démarches, dans l'acquisition des codes sociaux, des fondamentaux nécessaires à l'insertion.

Ces jeunes adultes présentent la caractéristique d'avoir eu un parcours scolaire inachevé. Pour beaucoup, ils ne sont pas ou peu qualifiés. Ils ont parfois une méconnaissance de leurs potentialités. Notre accompagnement consiste en un travail d'étayage dans l'élaboration d'un projet. Ce travail prend du temps et s'inscrit dans une continuité de relation éducative. L'équipe éducative s'attelle à les accompagner dans la définition d'un projet professionnel réalisable en étudiant avec eux sa faisabilité afin de leur éviter un échec supplémentaire.

5.2 Evolution des situations des 16/25 (difficultés, besoins)

Les jeunes de 16 et 17 ans :

En 2022, l'équipe a accompagné 15 jeunes de 16/17 ans, ce qui représente **10% de notre public**.

Près des trois quarts des jeunes de cette tranche d'âge sont connus depuis plus d'un an. Nous les avons connus pour la plupart lorsqu'ils étaient collégiens. Nous sommes dans une poursuite des accompagnements déjà établis.

12 jeunes sur 15 sont scolarisés. Pour certains l'arrivée au lycée est une étape difficile : une organisation du travail et une méthodologie qu'ils n'ont pas acquises, des exigences plus grandes qu'au collège, la conséquence d'une orientation non choisie, des résultats scolaires insuffisants... Ces éléments peuvent amener certains à un absentéisme de plus en plus marqué au lycée, allant jusqu'au décrochage scolaire (3 jeunes accompagnés sont déscolarisés). Il est important que l'équipe puisse percevoir les signes de démotivation de ces jeunes et leur permettre de retrouver confiance ou d'envisager une nouvelle orientation qui prendra davantage sens pour eux. Ces situations nous amènent à porter une vigilance particulière auprès des 3^{èmes} au moment de la formulation des vœux.

L'équipe s'est mobilisée pour accompagner des lycéens face à la plateforme « Parcours sup ». Cet accompagnement spécifique contribue, en quelque sorte à la prévention du décrochage scolaire.

Le choix d'être présent dans le parcours d'orientation des jeunes est souvent la porte d'entrée pour l'équipe éducative vers un accompagnement individuel engagé et beaucoup plus large.

La particularité de ce public est la place prépondérante donnée à l'appartenance au groupe qui prime sur les démarches en lien avec la déscolarisation ou l'insertion ; il est indispensable que l'équipe éducative maintienne un lien, une présence éducative régulière pour éviter une marginalisation de certains jeunes ou groupe de jeunes.

Les jeunes de 18 à 25 ans :

Les jeunes âgés de 18 à 25 ans représentent plus de **67% du public, soit 97 jeunes accompagnés en 2022**. Le nombre de jeunes accompagnés de cette tranche d'âge est numériquement plus faible qu'en 2021 (151 jeunes accompagnés) mais proportionnellement plus important que les années précédentes.

53% des 18/25 ans sont rencontrés par le réseau informel. Il s'agit bien souvent de jeunes qui viennent vers l'équipe éducative de la part d'autres jeunes, ou en accompagnant un copain.

Parmi les 18/25 ans, 39% des jeunes sont scolarisés. Le risque de décrochage est réel pour une partie d'entre eux ; il est nécessaire d'être présent pour maintenir leur mobilisation.

Seulement 10 % des plus de 18 ans sont en situation d'emploi. La majorité d'entre eux sont en contrat précaire. La consolidation de leur projet d'insertion et un accompagnement vers un emploi durable est souvent nécessaire.

38% des jeunes de cette tranche d'âge sont sans activité. Une large majorité d'entre eux est sorti du système scolaire sans diplôme. Ils sont souvent éloignés des institutions. Leur notion de temporalité n'est pas toujours en adéquation avec la réalité des démarches d'insertion. De plus, un grand nombre d'entre eux est en difficulté dans les démarches administratives. Nous observons une méconnaissance des dispositifs et de leurs droits, ce qui peut représenter un frein à leur parcours d'insertion. Les démarches administratives sont très souvent des préalables aux démarches de recherche d'emploi.

Zoom situation : Adam, 20 ans.

Adam est accompagné depuis plusieurs années par notre service. En juillet 2021, il est incarcéré pour une durée de 30 mois dans un centre pénitentiaire d'Orléans-Saran à 180 km de Villiers-le-Bel. Dès le début de son incarcération, son éducateur référent a eu des échanges par courrier avec lui afin de maintenir le lien. Un soutien a été apporté à ses parents et un espace de parole a également été proposé par l'équipe à l'ensemble de sa fratrie afin d'accompagner cet évènement et de permettre à chacun de mettre des mots sur son ressenti et sur l'impact de cette incarcération. Le lien a également été fait avec sa Conseillère en Insertion et Probation du SPIP. Après plusieurs mois, nous avons commencé à travailler en lien avec cette dernière la sortie d'incarcération d'Adam. Une visite de son éducateur référent au parloir a également eu lieu. Adam a pu demander une permission de sortie et, accompagné de son éducateur référent, il a ainsi pu rencontrer la responsable de l'Atelier Chantier d'Insertion (ACI) d'IMAJ afin d'envisager un recrutement à la ressource de Villiers-le-Bel.

En décembre 2022, il a pu obtenir une libération conditionnelle dans le cadre d'un aménagement de peine. Dès début janvier 2023, il a pu commencer un emploi en CDDI à la ressource. Son accompagnement avec notre service se poursuit en lien avec sa CIP de Cergy et son employeur afin de favoriser le bon déroulement de son aménagement de peine et le soutenir dans ses obligations. Une orientation vers un accompagnement psychologique est également en cours afin de permettre au jeune de travailler sur son histoire et sur ses difficultés.

Le maintien de la relation éducative dans un moment compliqué comme l'est une période d'incarcération est essentiel afin que le jeune ne s'enracine pas dans un parcours en marge de la société.

Zoom sur un chantier éducatif : nettoyage de parties communes avec CDC Habitat

Nous avons proposé à trois jeunes hommes âgés entre 17 et 19 ans de participer à un chantier éducatif qui nous a été confié par un bailleur social (CDC Habitat). La mission était de réaliser le nettoyage des parties communes extérieures : hall, sols, plafond. Ce chantier a permis aux jeunes d'obtenir une bourse d'un montant de 160€ pour 20 heures de travail, afin de les aider à financer leur permis de conduire. Lors de ce chantier nous avons été confrontés à plusieurs difficultés (canicule, problème de matériel), que nous avons surmontées afin de réaliser au mieux la mission qui nous a été confiée. Dans l'ensemble, le chantier s'est bien déroulé, les habitants et les gardiens ont montré une réelle satisfaction du travail effectué par les jeunes.

« C'était un beau chantier, j'avais pas t'mentir. C'est passé crème ».

VI. Actions en faveur de l'égalité femmes-hommes

Théâtre-forum « un autre regard » avec la compagnie Entrée de jeu

Depuis 2021, l'association s'est engagée dans un projet de promotion de l'égalité femmes-hommes, financé par le conseil départemental – permettant de sensibiliser les professionnels aux questions liées à l'égalité de genre. Cette action vise l'acquisition d'une expertise pour déconstruire les stéréotypes dans les pratiques professionnelles. Ces actions nous ont apparus être un préalable nécessaire à la mise en œuvre d'actions éducatives sur l'égalité en direction du public.

En 2022, nous avons ainsi poursuivi ce travail en organisant une représentation par la compagnie Entrées de jeu, sous la forme d'un théâtre-forum. L'objectif de cette représentation, était d'engager une réflexion sur les pratiques professionnelles à travers des situations concrètes vécues par les salariés et les jeunes.

La compagnie Entrées de jeu a mené en avril 2022, un travail d'enquête auprès des équipes pour identifier des situations professionnelles en lien avec la problématique. Ce travail d'enquête – très riche – a permis aux équipes de repérer de très nombreuses situations concrètes de discriminations, d'inégalités et de représentations stéréotypées auxquelles ils peuvent être confrontés quasi-quotidiennement. Les professionnels ont pu percevoir et nommer qu'ils étaient eux-mêmes parfois porteurs de stéréotypes.

Ce matériel d'enquête a servi de support à la compagnie pour l'écriture d'un spectacle intitulé *Un autre regard*. Il nous a été présenté le 24 juin 2022 à la maison de quartier Jacques Brel de Villiers-le-Bel, en présence de l'ensemble des équipes de Prévention spécialisée d'IMAJ.

Dix scénettes, issues d'expériences vécues par les éducateurs dans le cadre de leur travail, ont ainsi été présentées en évoquant des thèmes divers et variés : assignation des filles/femmes aux tâches domestiques, sexualisation du corps des filles/femmes, réactions face à des propos homophobes, sexisme et relativisme culturels, sexisme et dévalorisation des filles/femmes et impact de la socialisation genrée sur les choix de vie.

Voici quelques répliques extraites de la représentation :

« Eh Sarah, t'as un fils toi ? Si ton fils te dit qu'il est gay, tu fais quoi ? »

« T'as oublié ? Je ne serre pas la main aux femmes, moi ! »

« On veut des mecs sérieux pour nous passer la bague au doigt. Nous on veut la belle vie toute suite. Il faut que je sois casée comme ça je peux enfin me barrer de chez moi, être libre, avoir ma vie ».

Les scénettes choisies ont été jouées une deuxième fois, permettant aux professionnels et aux spectateurs d'interrompre le jeu lorsque la situation les choque. Une réflexion, un débat s'est alors engagé entre les participant-e-s et des propositions de changement ont pu être expérimentées sur scène en remplaçant le personnage de leur choix.

Cette représentation a constitué un temps institutionnel fort et très apprécié de l'année 2022. Elle a permis aux professionnels de mieux analyser des situations inégalitaires et d'expérimenter des réponses éducatives et leurs effets possibles.

Ce travail concourt à un appui supplémentaire dans la réalisation d'actions en direction des jeunes.



Sur le service de Villiers-le-Bel, le public accompagné est composé à **69% de garçons et 31 % de filles**. Si une attention particulière est portée à l'accessibilité de notre service aux filles, il apparaît néanmoins que la proportion de filles accueillies reste encore relativement faible. Le travail d'aller-vers, à partir de l'approche traditionnelle du travail de rue, gagnerait à être complété par d'autres modalités de présence sociale plus favorables à l'approche des jeunes filles. L'approche des jeunes filles se fait plus facilement à travers la collaboration avec les établissements scolaires et notamment en leur proposant des temps de soutien scolaire ou de révision pour leurs examens. Au sein du local de prévention spécialisée, des groupes de jeunes garçons viennent volontiers spontanément pour des échanges informels avec les éducateurs. Comme dans l'espace public, leur présence peut être parfois un frein pour les filles à investir le lieu.

Au cours de l'année 2022, l'équipe éducative a pu proposer au public des temps d'échange destinés à questionner les stéréotypes et prendre conscience des contraintes et discriminations auxquelles les filles sont confrontées.

Zoom : Deux projets artistiques sur l'égalité

Deux projets artistiques, sous la forme de semaines d'initiations ont été proposés pendant les vacances scolaires d'octobre et de décembre, sur le thème de l'égalité et de la place des femmes dans la société.

Au fil du Flow :

La première semaine a été consacrée à la découverte musicale en collaboration avec l'artiste T-Killa. Un groupe de 4 jeunes, 2 filles, 2 garçons, de 15 à 17 ans ont échangé sur la place des femmes dans l'espace public. D'après eux, les filles osent aujourd'hui sortir et sont plus visibles dans l'espace public. Les garçons ont pris la parole facilement, avec assurance et beaucoup de certitudes. Les filles quant à elles ont dû être encouragées pour s'exprimer. Elles n'étaient pas entièrement d'accord : si l'on voit un peu plus de filles dans l'espace public, beaucoup restreignent leur liberté et ne s'autorisent pas à fréquenter les lieux investis par les garçons.

Il a ensuite été proposé au groupe d'écrire sur une femme qui pouvait les inspirer. Intéressés pour construire un texte collectif plutôt qu'individuel, les jeunes ont eu envie d'évoquer leur mère. Le texte a été abordé sous l'angle d'un hommage rendu au courage de ces mères, travailleuses de l'ombre, cumulant la charge familiale et celle de petits boulots ingrats. Enfin ils ont slamé leur texte lors d'un enregistrement en studio.



A ton Imaj :

La deuxième semaine, le même groupe a été convié à participer à la découverte de la photographie avec un intervenant. Cela a été l'occasion de réfléchir aux discriminations que vivent les jeunes filles et les femmes : harcèlement de rue, travail domestique, charge des enfants. Cette situation leur apparaissait normale, naturelle, et l'équipe a pu introduire un peu de nuance avec la question de la charge mentale, et les amener à prendre conscience que le travail domestique est rarement valorisé et considéré comme du travail.

Le groupe a été accompagné pour découvrir une exposition au musée de l'homme : « les femmes portent le monde ». A travers cette exposition, qui met en images les poids portés par les femmes depuis des siècles, la photographe Lakha Singh révèle les fardeaux qui pèsent sur elles. Cette exposition leur a permis de prendre conscience que les tâches difficiles sont principalement attribuées aux femmes.

Enfin, ils ont participé en groupe à la réalisation de photos dans lesquels ils ont eux aussi cherché à mettre en scène les inégalités et discriminations : harcèlement de rue, tâches auxquelles les femmes sont socialement assignées, double journée, pression sociale sur la beauté, difficulté à exprimer ses opinions....

J. « C'était un beau projet, je suis content de ce qu'on a créé en si peu de temps »

VII. Utilisation des réseaux sociaux

7.1 Cadre d'utilisation

Notre cadre d'intervention sur les réseaux sociaux a fait l'objet en 2021 d'une réflexion transversale aux services de prévention spécialisée afin d'harmoniser une pratique commune et identifier quelques points de vigilance quant à notre cadre d'intervention. En complément d'une charte informatique associative, une charte concernant l'utilisation des outils numériques est actuellement en construction.

L'utilisation des réseaux est aujourd'hui un outil supplémentaire pour s'informer dans le cadre de la veille sociale et se mettre en lien. L'accompagnement virtuel n'est en effet pas une fin en soi mais un moyen supplémentaire pour favoriser le lien.

L'association s'inscrit dans le cadre de la loi et vise à respecter les conditions d'âge légal des différents réseaux sociaux. Dans la situation où un jeune n'a pas l'âge légal d'utilisation d'un media social, si toutefois l'équipe connaît son âge, les raisons légales qui sous-tendent l'interdiction d'avoir un compte sur un media social lui sont expliquées. Le/la professionnel-le pourra faire le choix de communiquer avec lui-elle tout en essayant de décaler sur une rencontre physique autant que possible.

Enfin, comme sur l'ensemble de leurs missions, les professionnels seront tenus de révéler les atteintes aux personnes dont ils ont connaissance. Dans le cas où une situation complexe « numérique » surviendrait, elle sera traitée et analysée dans un cadre institutionnel afin de voir les réponses à apporter, motivées par la protection dans une situation de mise en danger et dans le respect de la loi.

Organisation du service pour l'utilisation des réseaux sociaux :

Le service de prévention spécialisé de Villiers-le-Bel est doté de trois smartphones et un temps est consacré, de manière hebdomadaire (2 heures par semaine en moyenne), pour alimenter les réseaux. L'utilisation est supervisée par le chef de service, en respectant strictement le droit à la déconnexion.

Nous n'avons pas défini à ce jour de référent réseaux, l'utilisation fait l'objet d'une pratique collective, avec toutefois des disparités entre professionnels, souvent liées à leur appétence pour les outils numériques. L'association projette pour 2023, de réduire ces écarts en proposant, pour les professionnels moins expérimentés de participer à des séquences de formation interne et de partage de pratiques, portées par les professionnels plus experts en la matière.

7.2 Utilisation et constats :

A ce jour, nous constatons que les réseaux sociaux ne constituent pas, sur le service de Villiers-le-Bel, un outil de premier contact. Néanmoins, il s'inscrit comme un moyen complémentaire pour maintenir le lien avec des jeunes déjà connus.

Les réseaux snapchat et whatsapp sont utilisés quotidiennement pour échanger avec des jeunes accompagnés. Ils y adhèrent facilement et se montrent plus réactifs que par sms ou messagerie téléphonique. Le réseau whatsapp est utilisé régulièrement autour de projets, afin de mobiliser les jeunes, développer et entretenir une dynamique de groupe.

Chaque service de prévention spécialisée participe à la communication sur nos actions et celles de nos partenaires sur les réseaux à travers les réseaux snapchat, Instagram et Whatsapp.

Les équipes éducatives ont développé une attention particulière aux pratiques des jeunes sur les réseaux sociaux. Les différents réseaux sociaux, ce qu'ils y partagent, leurs influenceurs, font l'objet de nombreux échanges qui permettent de repérer des mises en danger éventuelles.

VIII Partenariats et participation au développement social local.

8.1 Tableau des partenariats

Tableau partenaires en annexe

Etablissement	Type d'action	Fréquence	Jeunes
Scolarité			
Collège MLK	Réunions partenariales, co accompagnements, orientations de jeunes sur le dispositif des collegiens exclus.	1 à 4 fois par mois	6
Collège St Exupéry	Réunions partenariales, co accompagnements, orientations de jeunes sur le dispositif des collegiens exclus.	1 à 4 fois par mois	5
Collège BLUM	Réunions partenariales, co accompagnements, orientations de jeunes sur le dispositif des collegiens exclus.	1 à 4 fois par mois	3
Lycée MENDES	Réunions partenariales, accompagnement de situations individuelles	1 à 2 fois par trimestre	
Protection de l'enfance			
ASE	Réunions partenariales, co accompagnement, orientations de jeunes	1 à 2 fois par trimestre	2
SSD	Réunions partenariales, co accompagnement, orientations de jeunes	1 à 2 fois par trimestre	
PJJ	Réunions partenariales, co accompagnement, orientations de jeunes	1 à 2 fois par année scolaire	
Insertion sociale et professionnelle			
Mission Locale	Réunions partenariales, co accompagnement, orientations de jeunes	1 à 4 fois par mois	
Espace Emploi	Réunions partenariales, co accompagnement, orientations de jeunes	1 à 4 fois par mois	
E2C	Orientations de jeunes	1 à 2 fois par année scolaire	
EDI	Orientations de jeunes, actions collectives, réunions partenariales	1 à 4 fois par mois	
Justice prévention de la délinquance			
CLSPD	Réunions partenariales, groupe de réflexions	1 à 2 fois par trimestre	
CLJ	Réunions partenariales	1 à 2 fois par année scolaire	
PJJ	Réunions partenariales, accueil de stagiaires PJJ	1 à 2 fois par année scolaire	0

SPIP	Réunions partenariales, co accompagnements, orientations de jeunes	1 à 2 fois par trimestre	3
Logement hébergement			
SIAO	Orientations de jeunes	1 à 2 fois par trimestre	
CDC Habitat	Chantiers éducatifs	1 à 4 fois par mois	
VOH	Chantiers éducatifs	1 à 2 fois par année scolaire	
Aurore	Co accompagnement, demandes d'hébergement	1 à 2 fois par année scolaire	
1001 Vies Habitat	Chantiers éducatifs	1 à 2 fois par année scolaire	
Jeunesse-Parentalité			
PAEJ	Orientations de jeunes	1 à 2 fois par année scolaire	
PRE	Réunions partenariales, actions collectives, co accompagnements, orientations de jeunes, groupe de réflexions	1 à 4 fois par mois	
Centre socio culturel Boris Vian	Réunions partenariales, actions collectives	1 à 4 fois par mois	
Centre socio culturel Camille Claudel	Réunions partenariales, actions collectives	1 à 4 fois par mois	
Centre socio culturel Allende	Réunions partenariales, coordinations territoriales	1 à 4 fois par mois	
Mission Jeunesse	Réunions partenariales, actions collectives, co accompagnements, orientations de jeunes, groupe de réflexion	1 à 4 fois par mois	
Culture sport Loisirs			
DKBEL	Actions collectives, réunions partenariales	1 à 2 fois par année scolaire	
Politique de la ville			
Chef politique de la ville	Réunions partenariales, VVV, régie de quartier DLM.	1 à 2 fois par trimestre	
Santé			
CCAS	Réunions partenariales, groupe de réflexion et de travail		
Equipe mobile	Orientation jeunes		

8.2 Articulation avec les dispositifs IMAJ (EDI / AEA / ACI)

- Avec l'EDI

L'EDI s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, désireux d'entreprendre un parcours d'insertion professionnelle, mais rencontrant des obstacles dans leur accès à la formation, la qualification ou l'emploi. Les jeunes qui intègrent l'EDI ont le statut de « stagiaires de la formation professionnelle ». Ils sont accompagnés vers l'autonomie et l'insertion professionnelle par la résolution de leurs difficultés. L'EDI a fermé ses portes le 31 décembre 2022.

- Avec l'AEA

42 jeunes résidant à Villiers-le-Bel, parmi lesquels 9 nouveaux inscrits, ont été accompagnés par l'AEA en 2022.

20 d'entre eux ont été orientés par l'équipe éducative de Villiers-le-Bel vers l'AEA. Pour l'année 2022, l'équipe de prévention spécialisée est à l'origine de 4 orientations. Le manque de mobilité et d'autonomie constitue un critère particulièrement excluant à l'égard de certains publics et présente un frein à l'accès à certains emplois exigeant une forte mobilité.

Le permis de conduire est un formidable outil d'insertion professionnelle et d'intégration sociale ; il est vecteur d'émancipation et d'autonomie financière pour de nombreux jeunes et adultes en difficultés. Il est à noter que certains jeunes ont pu financer partiellement leur permis de conduire grâce à la bourse acquise à l'issue d'un chantier éducatif.

- Avec les ACI

Cette année, **2 jeunes orientés par l'équipe éducative** de Villiers-le-Bel ont été embauchés dans le cadre des chantiers d'insertion et ont pu ainsi découvrir différents métiers en bénéficiant d'un accompagnement spécifique visant leur insertion sociale et professionnelle.

8.3 Partenariats actifs en 2022

La transversalité de nos actions et notre expertise de terrain (connaissance des publics, de l'évolution des quartiers et de leurs problématiques) encouragent certains partenaires à solliciter notre présence et notre participation à différents dispositifs locaux de concertation.

La coordination de nos actions avec l'ensemble des acteurs et dispositifs existants nous paraît incontournable pour mener à bien nos missions de manière efficace. Cette coordination permet d'améliorer nos modes d'intervention et de collaboration. L'interconnaissance qui en découle offre davantage de garanties pour coconstruire des projets avec les partenaires locaux. Enfin, ces instances favorisent les échanges, permettent de croiser les regards et de mutualiser les compétences de chacun afin d'affiner notre analyse des besoins socio-éducatifs locaux.

Voici donc les principales instances locales de réflexion, de consultation et de coordination auxquelles l'équipe éducative a participé au cours de l'année 2022.

Cellules de veille éducative :

La cellule de veille éducative réunit localement, les équipes éducatives des établissements scolaires avec les intervenants sociaux, les professionnels de l'insertion, de la santé et les élus pour établir un état des lieux sur la commune, repérer les jeunes en rupture ou en voie de rupture scolaire, préparer les solutions qui leur seront offertes et les mettre en œuvre. Il s'agit bien ici de traiter des situations individuelles de jeunes et de leur famille.

Réunion des partenaires emploi :

Cette réunion a lieu une fois par mois, organisée par l'Espace Emploi de la CARPF. L'objectif de ces rencontres est un partage d'informations, d'actualités qui s'appuie sur un réseau d'acteurs de l'insertion professionnelle.

Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) :

C'est une instance de concertation entre institutions et organismes publics et privés concernés par la prévention et la lutte contre l'insécurité et la délinquance. Elle vise à animer une réflexion collective et à organiser les actions conduites au titre du Contrat Local de Sécurité. Elle regroupe élus, services de la Ville, police nationale, représentants du Ministère de la Justice, Service Social Départemental, bailleurs sociaux, Service de Prévention Spécialisée, etc. Cette instance nous permet de croiser nos observations concernant l'évolution des tendances et les difficultés repérées par chacun et de mutualiser nos expertises pour proposer d'éventuelles actions à mettre en œuvre.

Réunion d'équipe pluridisciplinaire de soutien dans le cadre du Programme de Réussite Educative :

Cette rencontre a lieu trois fois par mois. Elle réunit des professionnels de l'action sociale et de l'Education Nationale. Ces instances permettent d'échanger à propos des situations familiales accompagnées par la PRE afin d'évaluer les actions et les mesures à mettre en œuvre pour contribuer à l'épanouissement des jeunes concernés. Nous participons habituellement aux instances pour chacun des collèges, même si, pour une partie de l'année 2022, l'équipe éducative en sous-effectif, n'a pas eu la possibilité de se mobiliser sur l'ensemble de ces rencontres.

Coordination territoriale de quartier :

Ces instances de coordinations de quartier sont pilotées par l'agent de développement local et de quartier ainsi que la direction de la maison de quartier ; elles ont pour objectif de favoriser des rencontres régulières (une fois tous les deux mois) entre les acteurs qui agissent sur un même quartier. Nous avons principalement participé à la coordination du quartier DLM pour cette période 2022.

Groupe de Travail Opérationnel du Plan Régional Insertion Jeunesse :

Depuis décembre 2019, la Mission locale organise des groupes de travail réunissant un réseau d'acteurs de l'insertion professionnelle afin de présenter des situations de jeunes repérés dans le cadre du dispositif du PRIJ. En plus des GTO, la coordinatrice du PRIJ sur notre secteur d'intervention vient tous les 2 mois rencontrer l'équipe afin de suivre les actions engagées avec les jeunes repérés, et de vérifier que l'accompagnement proposé fonctionne. Ces réunions de suivi, permettent sans aucun doute, de coordonner les différents professionnels qui peuvent être associés à l'accompagnement du public.

Diverses manifestations :

Nous sommes convaincus de l'importance de participer aux manifestations locales et de contribuer au développement de la vie sociale de la commune. Nous avons ainsi participé à différentes manifestations : la fête de la ville le samedi 02 juillet, la fête du PLM (Puits la Marlière) le vendredi 29 juillet. Ces deux événements ont rassemblé beaucoup de monde et le public 11-20 ans y était très représenté. Nous avons pu faire du lien avec des jeunes, des habitants, mais aussi avec des professionnels. Nous avons également participé au forum des associations organisé par la ville en septembre. Ce fut l'occasion de créer de nouveaux contacts avec des habitants, d'échanger avec d'autres associations que nous ne côtoyons pas forcément le reste de l'année.

Villiers-le-Bel, le 29 mars 2023

Document rédigé par Mathieu Lieuré, chef de service éducatif

Avec la participation indispensable de l'équipe éducative.

ANNEXES

PRESENTATION DU PUBLIC TOUCHE

Tableau 3 : Présentation du public touché

	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Jeunes connus													280
Jeunes en accroche													40
Jeunes en accompagnement éducatif	0	0	3	16	6	6	4	11	32	65	0	1	144
TOTAL	0	0	3	16	6	6	4	11	32	65	0	1	
TOTAL	0		19		12		15		97		1		

FILLES	45	31%
GARCONS	99	69%

144

-11 ans	0	0%
11 - 13 ans	19	13%
14 - 15 ans	12	8%
16-17 ans	15	10%
18-25 ans	97	67%
+ 25 ans	1	1%

SYNTHESE PRESENTANT LE PUBLIC ACCOMPAGNE

Tableau 4 : Synthèse annuelle présentant les jeunes en accompagnement éducatif

	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Mode d'entrée en relation													
Rue								1	4	12			17
Réseau informel			2	7	2	3	3	5	20	32		1	75
Réseau institutionnel			1	9	4	3	1	5	8	21			52
Réseaux sociaux													0
TOTAL	0	0	3	16	6	6	4	11	32	65	0	1	144
Situation familiale													
Célibataire			3	16	6	6	4	11	28	63		1	138
En couple									2	1			3
En couple avec enfant										0			0
Parent isolé									2	1			3
TOTAL	0	0	3	16	6	6	4	11	32	65	0	1	144
Mode d'hébergement⁽¹⁾													
Logement stable			3	16	6	5	3	11	25	58		1	128
Logement précaire						1	1		7	7			16
TOTAL	0	0	3	16	6	6	4	11	32	65	0	1	144
Ancienneté de la relation													
Ancienneté < 1 an			1	11	2	1	2	2	7	11			37
Ancienneté >=1 et < 2 ans			2	4		1		1	2	11			21
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans				1	4	4	1	5	5	18			38
Ancienneté >= 4 ans							1	3	18	25		1	48
TOTAL	0	0	3	16	6	6	4	11	32	65	0	1	144
Situation													
Scolarisé/ étudiant/SANS problématique scolaire			3	9	3	4	2	5	15	15			56
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire				7	3	2	1	4	1	7			25
Déscolarisé (sans affectation)							1	2	2	1			6
En emploi									1	9			10
En formation									5	3			8
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation									7	24		1	32
Sans projet professionnel ou scolaire									1	6			7
TOTAL	0	0	3	16	6	6	4	11	32	65	0	1	144
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)													
Brevet ou sans diplôme			3	16	6	6	4	11	19	41			106
Bac Pro, CAP ou BEP									5	14		1	20
Bac général ou technique									5	8			13
Bac +2 et autres études supérieures									3	2			5
TOTAL	0	0	3	16	6	6	4	11	32	65	0	1	144

DEMANDES EXPLICITES

Tableau 5 : Demandes Explicites formulées par les jeunes

Demandes explicites	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Scolarité				1	2	2	1	4	5	9			24
Emploi - formation - dont permis de conduire								3	13	39		1	56
Logement hébergement									6	1			7
situation judiciaire								1	1	6			8
problèmes familiaux					1		1		1	1			4
Problèmes administratifs et financiers									6	12		1	19
Santé									3				3
Loisirs			2	1		1				2			6
Chantier éducatifs							1	2	3	12			18
Soutien écoute					3				7	10			20
TOTAL	0	0	2	2	6	3	3	10	45	92	0	2	165

DEMARCHES ENGAGEES

Démarches engagées	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Scolarité			1	10	4	3	1	3	10	9			41
Emploi								1	6	13		1	21
Formation - dont permis de conduire									5	19			24
Justice								1		10			11
Démarches administratives						1			4	21		1	27
Santé						1			1	3			5
Logement hébergement							1	1	3	1			6
Actions éducatives collectives			1	7	2	1	2	1		11			25
Travail avec les familles					1		1	3	1	2			8
Soutien écoute					3		1	1	9	13			27
Accompagnement Collectif								2	1	5			8
TOTAL	0	0	2	17	10	6	6	13	40	107	0	2	203

TABLEAU DES PARTENARIATS

Tableau 8 : Présentation et qualification des Partenariats		ANNEE 2022	
Si en cliquant sur la case (C8) aucun menu déroulant ne s'ouvre. Utiliser la version du formulaire compatible Excel 2007.			
Etablissement	Type d'action	Fréquence*	Nombre de co-accompagnements et co-suivis uniquement
Scolarité			
Collège Martin Luther King	Présence aux abords de l'établissement scolaire, réunions avec CPE ou AS pour accompagnements individuels, orientations de jeunes sur le dispositif des collégiens exclus.	1 à 4 fois par mois	5
Collège Léon Blum	Présence aux abords de l'établissement scolaire, réunions avec CPE ou AS pour accompagnements individuels, orientations de jeunes sur le dispositif des collégiens exclus.	1 à 4 fois par mois	3
Collège Saint Exupéry	Présence aux abords de l'établissement scolaire, réunions avec CPE ou AS pour accompagnements individuels, orientations de jeunes sur le dispositif des collégiens exclus.	1 à 4 fois par mois	6
Lycée Pierre Mendès France	Co-accompagnement de jeunes	1 à 2 fois par trimestre	2
Protection de l'enfance			
ASE	E change sur des situations en commun	1 à 2 fois par année	2
SSD	E change sur des situations en commun	1 à 2 fois par trimestre	6
	* nombre d'IP établie par l'équipe de prévention spécialisée		2
	* nombre d'IP pour lesquelles l'équipe de prévention spécialisée a contribué à leur réalisation		A renseigner
	* nombre d'IP pour lesquelles l'équipe de prévention spécialisée a contribué à leur évaluation		A renseigner
Insertion sociale et professionnelle			
Mission locale	Orientation de jeunes, co-accompagnements, réunions partenariales	1 à 4 fois par mois	21
Espace Emploi	Réunions partenariales, co-accompagnement, orientations de jeunes	1 à 4 fois par mois	3
E2C	Orientation de jeunes	1 à 2 fois par année	1
EDI	Orientation de jeunes, actions collectives, réunions partenariales, co-accompagnement	1 à 4 fois par mois	2
Justice prévention de la délinquance			
CLSPD	Réunions partenariales, groupe de réflexions	1 à 2 fois par année	
CLJ	Réunions partenariales	1 à 2 fois par année	
PJJ	Réunions partenariales, co accompagnement	1 à 2 fois par trimestre	2
SPIP	co accompagnement	1 à 2 fois par trimestre	1
Logement hébergement			
SIAQ	Orientations de jeunes	1 à 2 fois par année	2
CDC HABITAT	Chantiers éducatifs	1 à 2 fois par trimestre	
AUORE	demandes d'hébergement, co-accompagnement	1 à 2 fois par trimestre	2
jeunesse-Parentalité			
PRE	Présence aux équipes pluridisciplinaires de soutien, co-accompagnement, orientation de jeunes, dispositif des exclus	1 à 4 fois par mois	
PAEJ	Rencontre partenariale, orientation de jeunes	1 à 2 fois par trimestre	2
Mission Jeunesse	Réunions partenariales	1 à 2 fois par trimestre	
Cité éducative	réunions partenariales, groupe de travail	1 à 2 fois par trimestre	
Centre socio-culturel Boris Vian	Réunions partenariales, actions collectives, passage en travail de rue	1 à 4 fois par mois	
Centre socio-culturel Camille Claudel	Réunions partenariales, actions collectives, passage en travail de rue	1 à 4 fois par mois	
Centre socio-culturel Allende	Réunions partenariales, actions collectives, permanence place de la traverse, passage en travail de rue.	1 à 4 fois par mois	
Culture sport Loisirs			
Service des sports	Animation dans le cadre des Quartiers d'été	1 à 2 fois par année	
DK-BEL	Actions collectives, réunions partenariales	1 à 2 fois par année	
Politique de la ville			
Chef politique de la Ville	réunions partenariales, VVV	1 à 2 fois par trimestre	
Santé			
CCAS	Projet spécifique, groupe de réflexion et de travail partenariale	1 à 2 fois par trimestre	

PREVENTION – INSERTION – INCLUSION



ASSOCIATION IMAJ
22 avenue du Champs Bacon
95400 VILLIERS LE BEL
Tél : 01.34.39.16.00
www.imaj95.com

